

Insee Conjoncture

Nouvelle-Aquitaine



N° 18

Juin 2019

Bilan économique 2018

L'économie néo-aquitaine retrouve des couleurs

Les différentes analyses de ce bilan économique 2018 ont été rédigées par l'Insee ainsi que les partenaires suivants :

Banque de France,
Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt,
Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement,
Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi,
Observatoire régional des transports Nouvelle-Aquitaine,
Pôle emploi.

Nous les remercions vivement de cette précieuse collaboration au service de l'information du public.



Avertissement

La rédaction de ce bilan économique s'échelonne de janvier à mai 2018. Les données analysées sont celles disponibles à la date de rédaction des différents articles. Certaines ont pu légèrement évoluer depuis.

Signes conventionnels utilisés

nd Résultat non disponible
/// Absence de résultat due à la nature des choses
e Estimation
p Résultat provisoire
r Résultat révisé par rapport à l'édition précédente
n.s. résultat non significatif
€ euro
M Million
Md Milliard

Sommaire

Synthèse régionale	2
L'économie néo-aquitaine retrouve des couleurs	
Contexte national	3
L'économie française en ralentissement	
Emploi salarié	4
Les effets de la crise de 2008 s'éloignent	
Chômage – Politique de l'emploi	6
La baisse du chômage s'intensifie	
Démographie des entreprises	8
Accélération de la création d'entreprises	
Économie	10
Croissance plus modérée mais progression de l'emploi permanent	
Agriculture : productions végétales	12
Encore une année de cultures marquée par les aléas climatiques	
Agriculture : productions animales	14
Une petite éclaircie dans le ciel des éleveurs	
Construction	16
Retournement des marchés des logements neufs	
Transports	18
Un bilan globalement positif	
Tourisme	20
Moins de touristes dans les campings et les hôtels	
Définitions	22

L'économie néo-aquitaine retrouve des couleurs

Bilan économique 2018

Michèle Charpentier, Insee

En Nouvelle-Aquitaine, la croissance perdure en 2018, mais avec une moindre intensité, à l'image du PIB français qui augmente de 1,7 % après + 2,3 % en 2017. L'essor des créations d'entreprises et le bon niveau d'activité de la plupart des secteurs économiques participent à la progression de l'emploi salarié, et notamment des emplois durables, favorisant ainsi le recul du chômage.

Moins de créations d'emploi dans le tertiaire

En Nouvelle-Aquitaine, la croissance de l'emploi salarié se poursuit en 2018 (+ 0,7 %) mais deux fois moins rapidement que l'année précédente. Le redémarrage, en 2017, de l'activité dans l'industrie et la construction se confirme, au détriment du secteur tertiaire marchand, beaucoup moins créateur d'emploi que les années antérieures. En effet, le redressement économique régional, entamé en 2015, a d'abord bénéficié au tertiaire par le biais d'emplois. En 2018, l'intérim perd du terrain au profit d'emplois durables dans les autres secteurs. De plus, après deux années de stabilité, les effectifs des services aux ménages diminuent de 1,0 %.

Niveau record du taux de chômage

Même s'il diminue plus modérément qu'en 2017, le taux de chômage descend à 8,2 % fin 2018 et est légèrement inférieur au taux national. Un niveau aussi faible n'a plus été atteint depuis 2009. Parallèlement, le nombre de demandeurs d'emploi recule légèrement. La situation s'améliore pour les femmes comme pour les hommes, ainsi que pour les seniors. En revanche, les chômeurs depuis plus d'un an sont plus nombreux qu'en 2017. Par ailleurs, le nombre de nouvelles inscriptions à Pôle emploi diminue et les reprises d'emploi sont en augmentation. Enfin, parmi les dispositifs d'aide à l'insertion professionnelle, l'apprentissage demeure le plus prisé.

L'entrepreneuriat a le vent en poupe

En Nouvelle-Aquitaine, le nombre de créations d'entreprises augmente, en 2018, deux fois plus vite qu'en 2017 et dépasse le niveau record de 2009, année de l'arrivée du statut d'auto-entrepreneur. Comme l'année précédente, tous les types d'entreprises (sociétés, individuelles « classiques » et micro)

et tous les secteurs d'activité bénéficient de ce regain d'intérêt pour l'entrepreneuriat. En revanche, après deux années de forte baisse, les défaillances d'entreprise augmentent pour la première fois depuis 2013.

Le redémarrage de l'activité industrielle se confirme

La dynamique prometteuse qu'a connu l'industrie en 2017 se confirme, en 2018, avec une progression globale du chiffre d'affaires industriel. Malgré certaines difficultés de recrutement ou d'approvisionnement, qui ont pu gêner quelques activités, la plupart des secteurs industriels s'inscrivent dans cette tendance favorable. Les carnets de commande se maintiennent à un niveau élevé. L'augmentation des investissements prévue pour 2018 ne s'est pas concrétisée et semble être reportée à 2019.

Les services marchands connaissent aussi une bonne année. Le chiffre d'affaires global de ce secteur est en progression, les activités informatiques bénéficiant de l'évolution la plus favorable. Cependant, les investissements reculent, de nouveau.

Le transport aérien poursuit son ascension

En Nouvelle-Aquitaine, grâce à une augmentation de 6 % en un an, le trafic aérien se rapproche des 10 millions de passagers en 2018. Comme l'année précédente, la fréquentation des vols nationaux est stable tandis que celle des vols internationaux continue de croître. Les lignes à bas coût concentrent la moitié des voyageurs contre un tiers au niveau national.

En 2018, le bilan de l'activité portuaire est globalement positif grâce, notamment, à la forte progression des tonnages enregistrés dans le port de La Rochelle qui compense la baisse dans le port de Bordeaux.

Sur les routes, le transport de marchandises intrarégional reste orienté à la hausse alors que les entrées et les sorties de la région continuent de diminuer.

La construction conforte sa reprise

Dans la construction, la tendance favorable des deux dernières années se poursuit en 2018. En Nouvelle-Aquitaine, la croissance dans ce secteur n'est plus tirée par le gros œuvre mais par les travaux publics dont la

production augmente de 8 % en un an. Les incertitudes pénalisent cependant l'investissement, qui se contracte.

La construction de locaux non résidentiels rebondit en 2018 : les mises en chantier progressent de 9 % en un an et les projets de 3 %. En revanche, la construction de logements est en retrait par rapport à 2017 mais les perspectives sont bien orientées. En effet, le nombre de logements autorisés est en hausse de 3 % en 2018. Dans la région, les ventes de logements neufs restent sur des volumes moyens alors que l'offre progresse et que les prix des maisons neuves augmentent jusqu'à + 11 % en moyenne.

La filière volaille se refait une santé

Dans la campagne néo-aquitaine, les éleveurs connaissent, pour la deuxième année consécutive, une baisse quasi générale de production de viande et de lait. Néanmoins, les tensions sur le marché ainsi créées permettent de soutenir les prix. Seule la filière volaille se redresse nettement après deux années pénalisées par les crises de grippe aviaire.

Quant aux cultures, soumises aux aléas climatiques, peu d'entre elles traversent l'année 2018 positivement. La production des grandes cultures est parmi les moins bonnes de ces dix dernières années. Les récoltes de fruits et légumes sont, pour la plupart, en retrait. En revanche, dans le vignoble, elles sont beaucoup plus volumineuses qu'en 2017 et de bonne qualité. De plus, la filière du Cognac, dont les expéditions continuent de progresser, contribue largement à l'excédent commercial des vins et spiritueux français.

Recul de la fréquentation des hébergements touristiques

Après trois belles années pour les hébergements touristiques néo-aquitains, l'année 2018 se révèle en retrait. Les campings comme les hôtels subissent ce déficit d'attractivité et la progression continue de la fréquentation des touristes résidant à l'étranger ne suffit pas à compenser la désaffection de ceux résidant en France. Seuls les établissements « haut de gamme » sont épargnés. ■

L'économie française en ralentissement

Bilan économique 2018

Bruno Patier, Division Synthèse conjoncturelle, Insee

L'activité américaine est portée par les mesures fiscales, celle de la zone euro ralentit

En 2018, l'activité aux États-Unis connaît un regain de croissance (+ 2,9 % après + 2,2 %) portée par un fort rebond des dépenses gouvernementales et par les mesures fiscales en faveur du revenu des ménages et de l'investissement des entreprises. En revanche, après un pic d'activité en 2017 (+ 2,5 %) inédit depuis 2007, la croissance en zone euro ralentit (+ 1,8 %) malgré une politique monétaire de la Banque centrale européenne toujours très accommodante. Cette baisse de régime affecte différemment la croissance des principaux pays : l'activité en Italie et en Allemagne se replie durant le second semestre 2018, l'activité française ralentit nettement tandis que l'Espagne conserve un rythme de croissance dynamique. La croissance britannique s'essouffle aussi un peu, sa demande intérieure ralentissant dans un contexte d'attentisme lié au *Brexit*.

L'économie française ralentit en 2018 après une année 2017 dynamique

Après avoir crû vivement en 2017 (2,3 %), le PIB français ralentit en 2018 (+ 1,7 %, *figure 1*). Le commerce extérieur contribue positivement à la croissance (+ 0,7 point), plus forte contribution depuis 2012. En effet les importations ralentissent davantage (+ 1,2 % après + 3,9 %) que les exportations (+ 3,6 % après + 4,7 %). Les

entreprises déstockent en 2018 (contribuant pour - 0,3 point à la croissance annuelle, après + 0,2 en 2017), et la demande intérieure hors stock est freinée par la consommation des ménages (contribution de + 0,5 point à la croissance du PIB après + 0,7 point) et la demande publique (+ 0,3 point après + 0,4 point).

L'investissement des entreprises décélère mais reste robuste

L'investissement des ménages ralentit nettement en 2018 (+ 1,5 % après + 5,6 % en 2017), notamment en raison du repli des mises en chantier et de la stabilisation des transactions de logements anciens. Par ailleurs, l'investissement des entreprises ralentit tout en restant robuste (+ 2,8 % après + 4,7 % en 2017) dans un contexte de taux d'utilisation des capacités productives dans l'industrie manufacturière à son plus haut niveau depuis 10 ans (85,1 %).

Le rythme des créations d'emploi conduit à une baisse un peu moins rapide du chômage

L'emploi total progresse en glissement en fin d'année 2018 de + 164 000 après + 343 000 fin 2017 (dont + 150 000 sur le champ salarié marchand non agricole après + 323 000 en 2017). Ainsi, en moyenne annuelle, le taux de chômage poursuit un peu plus lentement son repli pour atteindre

9,1 % de la population active française, après 9,4 % en 2017 et 10,0 % en 2016 (respectivement 8,8 % au 4^e trimestre 2018, 9,0 % fin 2017 et 10,0 % fin 2016).

Le pouvoir d'achat des ménages ralentit du fait de l'inflation

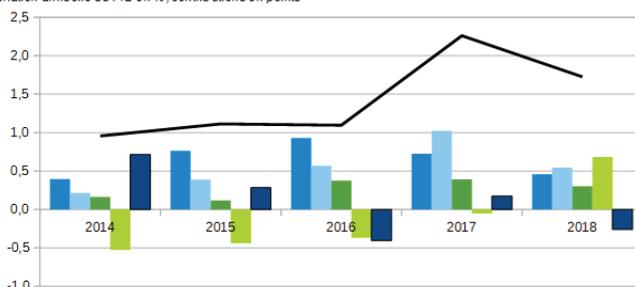
En moyenne annuelle, les prix à la consommation accélèrent en 2018 pour la troisième année consécutive (+ 1,8 %, après + 1,0 % en 2017), conduisant à un léger ralentissement du pouvoir d'achat des ménages : + 1,2 % après + 1,4 % en 2017 (*figure 2*).

Le ralentissement de la masse salariale provenant de celui de l'emploi joue également dans le même sens. En revanche, le ralentissement du pouvoir d'achat est atténué par l'accélération des revenus du patrimoine, des prestations sociales en espèces et le ralentissement des prélèvements fiscaux. En outre, la chronique infra-annuelle de l'évolution du pouvoir d'achat est marquée en 2018 par plusieurs mesures nouvelles (basculé CSG-cotisations sociales, réduction de taxe d'habitation, fiscalité indirecte sur le tabac et l'énergie notamment). ■

1 Les ralentissements de la consommation et de l'investissement freinent la croissance du PIB

Consommation privée (points) Investissement privé (points)
Demande publique (points) Solde du commerce extérieur (points)
Variations de stocks (points) Croissance du PIB (%)

Variation annuelle du PIB en %, contributions en points



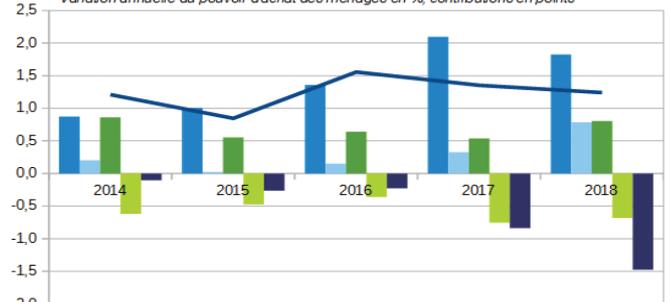
Champ : France

Source : Insee, comptes nationaux, base 2014.

2 Le regain d'inflation en 2018 conduit à de moindres gains de pouvoir d'achat

Revenus d'activité Revenus nets du patrimoine
Prestations sociales Prélèvements obligatoires
Prix de la consommation Pouvoir d'achat des ménages (%)

Variation annuelle du pouvoir d'achat des ménages en %, contributions en points



Champ : France

Source : Insee, comptes nationaux, base 2014.

Emploi salarié – Les effets de la crise de 2008 s'éloignent

Bilan économique 2018

En 2018, l'emploi salarié progresse de 0,7 % en Nouvelle-Aquitaine, une évolution proche de celle du niveau national. Cette hausse est semblable au rythme moyen des cinq dernières années. La reprise se confirme dans l'industrie régionale en particulier et l'embellie concerne tous les secteurs, sauf le tertiaire non marchand où l'emploi se stabilise. L'intérim se contracte après trois années de hausse.

Rémi Dumas, Insee

Un rythme de croissance moins soutenu

En Nouvelle-Aquitaine, l'emploi salarié augmente à nouveau, de 0,7 % soit une hausse cependant deux fois moins importante qu'en 2017 (*figure 1*). En France hors Mayotte, la trajectoire est identique avec une progression de 0,6 % contre 1,3 % en 2017.

Parmi les 15 000 emplois supplémentaires comptabilisés dans la région, 8 sur 10 sont localisés en Gironde (*figure 2*). La Charente-Maritime, les Landes, le Lot-et-Garonne et les Deux-Sèvres progressent également, plus modérément. En revanche, l'emploi salarié recule en Corrèze, en Creuse, en Dordogne et dans les Pyrénées-Atlantiques, ainsi que dans la Vienne où il augmentait de 1,9 % l'année précédente. Il se stabilise en Charente et Haute-Vienne.

La reprise se confirme pour l'industrie et la construction

L'emploi dans l'industrie croît de 0,6 % en Nouvelle-Aquitaine, deux fois plus qu'en France hors Mayotte (0,3 %). Ces 1 500 emplois industriels supplémentaires confirment le redémarrage amorcé dans la région en 2017.

Cette progression quasi générale bénéficie aux activités de fabrication de biens d'équipements comme de matériels de transport, mais aussi à la fabrication d'autres produits industriels qui représente près de la moitié des emplois du secteur. Seule l'industrie agroalimentaire ne profite pas de cette embellie, les effets d'un début d'année florissant étant neutralisés par un 4^e trimestre défavorable. La création d'emplois industriels vigoureuse en Gironde

(+ 1,9 %), dans la Vienne (+ 1,8 %) et dans le Lot-et-Garonne (+ 1,2 %) contraste avec les pertes significatives des industries de Dordogne et des Pyrénées-Atlantiques (respectivement 300 et 620 emplois de moins qu'en 2017).

Avec 2 300 emplois supplémentaires en Nouvelle-Aquitaine, soit une hausse de 1,9 % en un an, le secteur de la construction confirme aussi son redressement débuté en 2017 (+ 2 %) (*figure 3*). Presque tous les départements bénéficient de cette dynamique, particulièrement la Gironde et la Charente-Maritime (respectivement 1 200 et 330 emplois supplémentaires). En France hors Mayotte, la construction connaît une situation identique, avec le même rythme de progression de ses effectifs qu'en Nouvelle-Aquitaine.

Le tertiaire marchand décélère

En 2018, le tertiaire marchand crée 9 700 emplois en Nouvelle-Aquitaine. Cependant, il décélère (+ 1,0 % après + 2,8 % en 2017) et repasse sous la moyenne des cinq dernières années. En France hors Mayotte, l'emploi dans ce secteur ralentit également (+ 0,9 % après + 2,5 %).

Encore dynamique en Gironde, dans les Landes, le Lot-et-Garonne, les Deux-Sèvres et en Charente-Maritime, le rythme des créations d'emploi fléchit néanmoins dans la quasi-totalité des départements. La Corrèze, la Dordogne et la Vienne subissent même un renversement de tendance dans ce secteur jusque-là en plein essor.

Pour l'essentiel, ce ralentissement résulte d'un emploi intérimaire en berne (- 3,7 %) après une envolée les trois années précédentes (+ 15,9 % en 2017) (*figure 4*).

Ce repli représente presque 2 500 emplois en moins dans la région et, exceptés la Charente et le Lot-et-Garonne, tous les départements sont concernés. Les autres activités du secteur tertiaire marchand continuent à créer des emplois salariés dans la région : 12 000 en 2018, dont les trois quarts en Gironde. Les départements des Landes, du Lot-et-Garonne, de la Charente-Maritime et des Deux-Sèvres en gagnent près d'un millier chacun, alors qu'en Corrèze, Creuse, Dordogne et dans les Pyrénées-Atlantiques, l'emploi se contracte modérément.

Toutes les activités créent de l'emploi à l'exception des services aux particuliers (- 1,0 %, soit 1 000 emplois perdus en un an). Le segment information-communication renforce sa progression (+ 4,5 % après + 3,0 %). Le commerce et les transports se relancent (+ 1,2 % après 0,0 %) tandis que l'hébergement-restauration ralentit (+ 1,2 % après + 4,9 %) comme les services aux entreprises (+ 3,2 % après + 4,4 %).

En France hors Mayotte, l'emploi dans les services marchands hors intérim ralentit également (+ 1,2 % après + 1,5 % en 2017).

Le tertiaire non marchand reste atone

En 2018, l'emploi dans le secteur tertiaire non marchand est à l'arrêt. Les hausses enregistrées en Gironde, dans les Pyrénées-Atlantiques et en Lot-et-Garonne compensent juste les pertes comptabilisées dans les autres départements néo-aquitains.

En France hors Mayotte, l'emploi de ce secteur est quasi stable. ■

Pour en savoir plus

- Site de l'Insee : www.insee.fr : thème Marché du travail – Salaires
- Site de la Direccte Nouvelle-Aquitaine : www.nouvelle-aquitaine.direccte.gouv.fr : Publications et statistiques - Chiffres de l'intérim

1 Emploi salarié total par secteur d'activité en Nouvelle-Aquitaine

Secteur d'activité NAF rév. 2, 2008	en %				
	2018 T4 (milliers)	Glissement annuel		Glissement annuel moyen 2017/2012 ⁽¹⁾	
	Nouvelle-Aquitaine	Nouvelle-Aquitaine	France hors Mayotte	Nouvelle-Aquitaine	France hors Mayotte
Agriculture	63,2	1,8	1,9	1,1	1,0
Industrie	266,0	0,6	0,3	-0,6	-0,8
Industrie agroalimentaire	56,1	0,0	0,4	0,4	0,4
Énergie, eau, déchets, cokéfaction et raffinage	32,6	0,2	0,9	-0,9	-0,6
Biens d'équipement	31,0	1,1	0,1	-0,5	-1,4
Matériels de transport	30,4	1,4	0,1	-0,2	-1,2
Autres branches industrielles	115,9	0,6	0,2	-1,0	-1,1
Construction	122,4	1,9	1,9	-1,4	-1,4
Tertiaire marchand	936,4	1,0	0,9	1,3	1,3
Commerce	275,3	1,2	0,6	0,5	0,4
Transports	104,9	1,2	1,2	-0,2	0,2
Hébergement - restauration	86,9	1,2	1,8	2,3	1,7
Information - communication	34,1	4,5	4,3	1,4	1,3
Services financiers	71,9	1,2	0,4	1,3	0,5
Services immobiliers	17,1	0,0	-0,7	1,2	0,4
Services aux entreprises hors intérim	171,1	3,2	2,4	2,0	1,9
Intérim	63,8	-3,7	-3,3	8,3	8,9
Services aux ménages	111,3	-1,0	-1,0	0,0	-0,2
Tertiaire non marchand	735,2	0,0	-0,1	0,6	0,6
Total	2 122,3	0,7	0,6	0,7	0,6

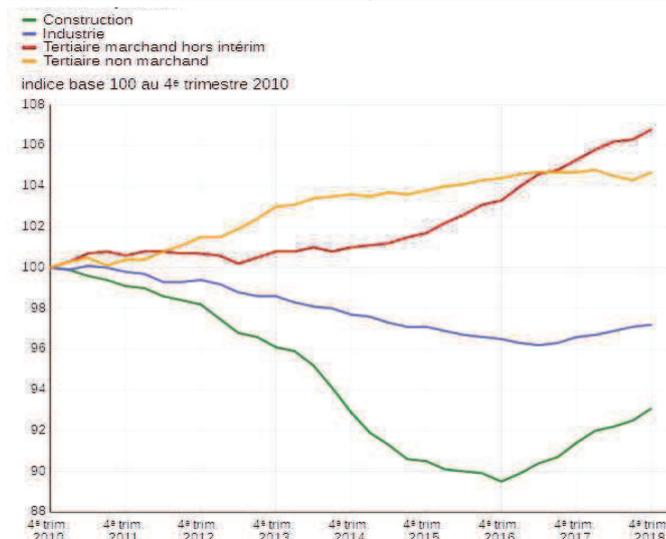
Notes : données CVS en fin de trimestre. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires. Pour l'agriculture, les données de la MSA ne sont plus disponibles depuis le 3^e trimestre 2017 ; l'Insee réalise une estimation sur les trimestres suivants, en prolongeant les tendances récentes. ⁽¹⁾ : glissement annuel qu'aurait connu l'emploi salarié total du secteur, si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée. Champ : emploi salarié total. Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acooss-Urssaf, Dares, Insee.

2 Emploi salarié total par département et par grand secteur d'activité en Nouvelle-Aquitaine

	2018 T4 (milliers)	Glissement annuel							Total
		Agriculture	Industrie	Construction	Tertiaire dont		Tertiaire non marchand		
					Marchand	Intérim			
Charente	122,6	ns	0,2	0,6	0,3	1,5	-1,3	0,0	
Charente-Maritime	204,2	ns	0,3	2,8	0,9	-0,8	-0,2	0,6	
Corrèze	82,3	ns	0,5	0,9	-1,6	-7,5	-0,7	-0,7	
Creuse	32,9	ns	-0,1	-2,6	-1,7	-16,9	0,0	-0,7	
Dordogne	122,2	ns	-1,8	1,6	-0,8	-7,9	-0,2	-0,5	
Gironde	649,9	ns	1,9	3,4	2,6	-3,1	0,9	1,9	
Landes	130,0	ns	-0,3	1,8	2,2	-1,0	-0,1	0,8	
Lot-et-Garonne	111,5	ns	1,2	2,0	1,5	0,2	0,1	1,0	
Pyrénées-Atlantiques	239,9	ns	-1,9	1,1	-0,2	-0,9	0,3	-0,2	
Deux-Sèvres	140,5	ns	2,7	0,1	1,3	-2,2	-1,0	1,0	
Vienne	160,3	ns	1,8	-0,1	-0,9	-14,1	-0,8	-0,4	
Haute-Vienne	125,9	ns	0,3	2,6	-0,1	-7,3	0,0	0,1	
Nouvelle-Aquitaine	2 122,3	1,8	0,6	1,9	1,0	-3,7	0,0	0,7	

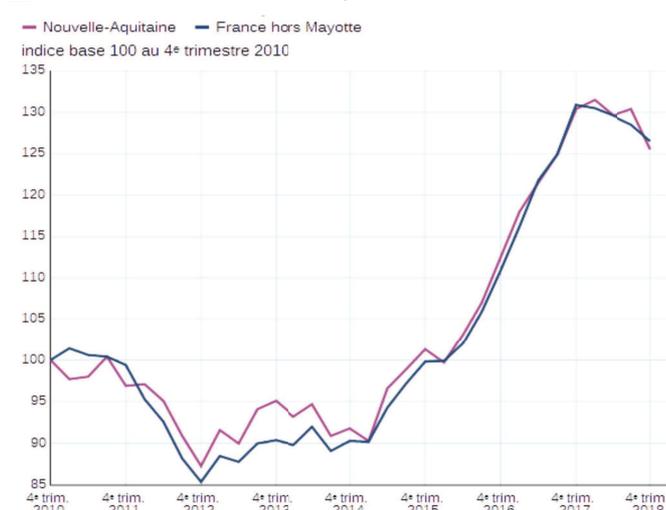
Notes : données CVS en fin de trimestre. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires. Pour l'agriculture, les données de la MSA ne sont plus disponibles depuis le 3^e trimestre 2017 ; l'Insee réalise une estimation sur les trimestres suivants, en prolongeant les tendances récentes. ns : non significatif. Champ : emploi salarié total. Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acooss-Urssaf, Dares, Insee.

3 Évolution trimestrielle de l'emploi salarié total par grand secteur d'activité en Nouvelle-Aquitaine



Notes : données CVS en fin de trimestre. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires. Champ : emploi salarié total. Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acooss-Urssaf, Dares, Insee.

4 Évolution trimestrielle de l'emploi intérimaire



Notes : données CVS. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires. Champ : emploi intérimaire en fin de trimestre. Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acooss-Urssaf, Dares, Insee.

Avertissement :

À partir des résultats du premier trimestre 2018, le champ des estimations trimestrielles d'emploi (ETE) localisées, réalisées en partenariat avec l'Acooss et les Urssaf (champ hors intérim) ainsi que la Dares (sur l'intérim), s'est étendu. En 2017, les ETE publiées au niveau localisé (région et département) portaient seulement sur les salariés du secteur marchand – hors agriculture et activité des particuliers employeurs – en France métropolitaine. Depuis 2018, le champ des ETE localisées comprend les départements d'outre-mer (hors Mayotte) et l'ensemble de l'emploi salarié, donc y compris les salariés de la fonction publique, de l'agriculture et de l'ensemble des particuliers employeurs.

De plus, une distinction des emplois « privé » et « public », établie à partir de la catégorie juridique des employeurs, est disponible au niveau régional. Les niveaux de l'emploi « privé » publiés par les Urssaf et par l'Insee diffèrent du fait d'écarts de champ et de concept, et de légères différences peuvent exister sur les taux d'évolution.

Parallèlement, l'introduction de la déclaration sociale nominative (DSN) en remplacement du bordereau récapitulatif de cotisations (BRC) peut entraîner des révisions accrues sur les données, en particulier durant la phase de montée en charge de la DSN.

Chômage – La baisse du chômage s'intensifie

Bilan économique 2018

En Nouvelle-Aquitaine, le taux de chômage atteint son plus faible niveau depuis 10 ans et s'établit à 8,2 % de la population active, au 4^e trimestre 2018. Parallèlement, le nombre de personnes sans emploi et immédiatement disponibles, inscrits à Pôle emploi, recule nettement en 2018. En ajoutant les personnes qui cumulent inscription à Pôle emploi et exercice d'une activité réduite, l'ensemble des individus en recherche active d'emploi diminue en 2018 et pour la première fois depuis 2008. De plus, le nombre des inscriptions à Pôle emploi diminue et celui des sorties augmente par rapport à 2017. Parmi les dispositifs d'aide à l'insertion professionnelle, l'apprentissage, qui demeure le plus prisé, se répand de plus en plus.

Samira Bensalah, Grégory Cluzes, Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine – Benoît Lussion, Direccte Nouvelle-Aquitaine

Fort recul du taux de chômage

En Nouvelle-Aquitaine, la tendance à la baisse du taux de chômage se poursuit en 2018. Au 4^e trimestre, 8,2 % de la population active néo-aquitaine est au chômage, soit 0,2 point de moins qu'un an auparavant (*figure 1*). Un niveau aussi faible n'a plus été atteint depuis 2009. Ce taux demeure inférieur à celui enregistré en France hors Mayotte (8,8 %) (*figure 2*).

Au 4^e trimestre 2018, les zones d'emploi de Tulle, Oloron-Sainte-Marie, Bressuire, Niort, Ussel, Mont-de-Marsan, Poitiers et Parthenay détiennent les taux les plus faibles (*figure 3*). Entre 2017 et 2018, le taux de chômage recule dans 24 des 33 zones d'emploi de la région. Ce repli atteint jusqu'à -0,5 point pour la zone d'emploi de Mont-de-Marsan.

Baisse de la demande d'emploi des publics fragilisés

Dans le même temps, le nombre de personnes inscrites sur les listes de Pôle emploi, sans emploi et immédiatement disponibles pour reprendre une activité (catégorie A), recule nettement en 2018 (-2,1 % en un an) (*figure 4*). Il diminue dans tous les départements de la Nouvelle-Aquitaine. Les baisses les plus importantes concernent les départements de la Gironde (-3,5 %), des Deux-Sèvres (-3,1 %) et de la Haute-Vienne (-3,1 %).

La demande d'emploi recule nettement chez les hommes - avec -3,0 % sur un an, elle baisse plus vite qu'en 2017 (-1,9 %) -, tandis que la tendance s'inverse pour les seniors et les femmes.

Après une hausse en 2017 (+2,4 %), la demande d'emploi diminue en 2018 : -1,3 % pour les femmes et -1,2 % pour les seniors. Quant aux jeunes, la tendance

baissière s'essouffle pour la première fois depuis quatre ans (0,0 %).

Amélioration globale de la demande d'emploi

En ajoutant les personnes qui cumulent inscription à Pôle emploi et exercice d'une activité réduite (catégories B, C), l'ensemble des personnes en recherche active d'emploi (catégories A, B, C) fin 2018 diminue de 0,2 % par rapport à fin 2017. Cette évolution annuelle, de décembre à décembre, est négative pour la première fois depuis 2008.

La demande d'emploi de catégories A, B, C décroît le plus vite dans les Deux-Sèvres (-2,1 %) et en Corrèze (-1,7 %).

Toutefois, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi depuis plus d'un an poursuit sa progression (+4,8 %).

Recul des inscriptions à Pôle emploi

Après une augmentation importante des inscriptions à Pôle emploi en Nouvelle-Aquitaine en 2016 (+7,8 %) et dans une moindre mesure en 2017 (+0,9 %), la tendance s'inverse en 2018 (-1,9 %). Parmi les motifs d'entrées sur les listes de Pôle emploi, les démissions s'accroissent de 18,8 % en un an et les fins de mission d'intérim de 10,3 %. À l'inverse, les licenciements économiques (-13,1 %) et les réinscriptions rapides (-5,3 %) diminuent. Après une diminution de 1,4 % en 2017, le nombre de sorties des listes de Pôle emploi progresse de +1,1 % en 2018.

Davantage de reprises d'emploi

En 2018, 394 000 reprises d'emploi d'une durée d'au moins un mois sont comptabilisées en Nouvelle-Aquitaine.

Ce nombre est en hausse de 3,6 % par rapport à l'année 2017 (+1,7 % sur le plan national). Près d'un tiers des reprises d'emploi correspond à des emplois durables (contrat à durée indéterminée ou contrat à durée déterminée de 6 mois ou plus). À l'exception de la Haute-Vienne, tous les départements de la région participent à cette progression (*figure 5*).

Dans la région, le nombre de reprises d'emploi est en hausse pour l'ensemble des demandeurs d'emploi, et plus particulièrement pour certains publics en difficulté : les seniors, les bénéficiaires du RSA et les bénéficiaires de l'obligation d'emploi. Les demandeurs d'emploi âgés de moins de 25 ans, ceux ayant une ancienneté de moins d'un an dans le chômage et les hommes sont surreprésentés dans les reprises d'emploi.

De plus en plus d'apprentis

Les dispositifs favorisant l'insertion professionnelle des personnes en difficulté sur le marché du travail sont fortement modifiés en 2018.

Plus de 12 200 Parcours emploi compétences (PEC), nouveau dispositif, sont signés en Nouvelle-Aquitaine, soit une baisse de 40 % par rapport au nombre de Contrats uniques d'insertion (CUI) et PEC signés en 2017 (-45 % en France métropolitaine) (*figure 6*). Le succès de l'apprentissage s'amplifie : les contrats conclus dans la région progressent de 7,7 % en un an, après une hausse de 4,6 % en 2017. Le nombre de Parcours Contractualisés d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie (PACEA) augmente de 10,3 % en un an (+5,9 % en France métropolitaine). ■

Pour en savoir plus

- Site de l'Insee : insee.fr : thème Marché du travail - Salaires - Chômage
- Site de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine : www.observatoire-emploi-nouvelle-aquitaine.fr
- Site de la Direccte Nouvelle-Aquitaine : www.nouvelle-aquitaine.direccte.gouv.fr
- Site de la Dares : <http://dares.travail-emploi.gouv.fr/dares-etudes-et-statistiques>

1 Évolution trimestrielle du taux de chômage



Notes : données CVS. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.
Source : Insee, taux de chômage au sens du BIT et taux de chômage localisé.

2 Taux de chômage trimestriel par département

	2017 T4	2018 T1	2018 T2	2018 T3	2018 T4 (p)	Évolution 2018 T4 / 2017 T4 (en points de %)
Charente	8,5	8,8	8,6	8,7	8,5	0,0
Charente-Maritime	9,2	9,5	9,3	9,4	9,1	-0,1
Corrèze	7,2	7,4	7,3	7,3	7,1	-0,1
Creuse	8,4	8,7	8,6	8,7	8,4	0,0
Dordogne	9,4	9,5	9,2	9,3	9,1	-0,3
Gironde	8,9	9,0	8,8	8,8	8,5	-0,4
Landes	8,8	9,0	8,7	8,7	8,5	-0,3
Lot-et-Garonne	8,8	9,0	8,8	9,0	8,7	-0,1
Pyrénées-Atlantiques	7,5	7,7	7,6	7,6	7,4	-0,1
Deux-Sèvres	6,8	6,9	6,7	6,8	6,5	-0,3
Vienne	7,0	7,2	7,2	7,3	7,0	0,0
Haute-Vienne	8,3	8,5	8,3	8,3	8,0	-0,3
Nouvelle-Aquitaine	8,4	8,6	8,4	8,4	8,2	-0,2
France métropolitaine	9,0	9,2	9,1	9,1	8,8	-0,2

p : données provisoires.
Note : données CVS.
Source : Insee, taux de chômage au sens du BIT et taux de chômage localisé.

3 Taux de chômage localisé par zone d'emploi fin 2018



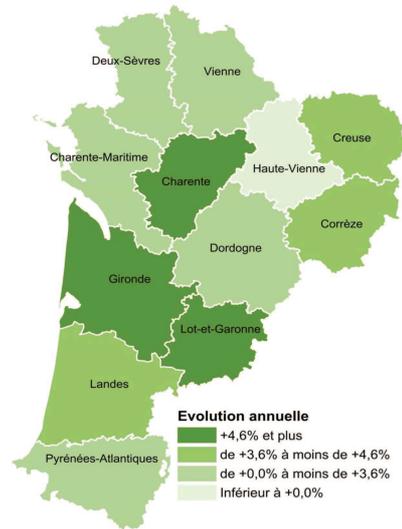
Source : Insee, taux de chômage au sens du BIT et taux de chômage localisé.

4 Demandeurs d'emploi en fin de mois

	Demandeurs d'emploi au 4 ^e trimestre 2018			Évolution 2018 / 2017 ⁽¹⁾		
	Catégories A, B, C (en nombre)	Catégorie A (en nombre)	Catégories A, B, C (en % de l'ensemble)	Catégorie A (en % de l'ensemble)	Catégories A, B, C (en %)	Catégorie A (en %)
Hommes	233 960	142 030	45,7	49,2	-1,4	-3,0
Femmes	277 530	146 370	54,3	50,8	0,7	-1,3
Moins de 25 ans	68540	40 950	13,4	14,2	-0,7	0,0
25 à 49 ans	309 930	168 460	60,6	58,4	-1,1	-3,0
50 ans ou plus	133 010	78 990	26,0	27,4	2,0	-1,2
Inscrits depuis un an ou plus	241 060	nd	47,1	nd	4,8	nd
Nouvelle-Aquitaine	511 490	288 400	100,0	100,0	-0,2	-2,1
France entière	5 916 700	3 674 400	100,0	100,0	-0,2	-1,4

nd : données non disponibles.
⁽¹⁾ : évolution de l'indicateur entre le quatrième trimestre 2017 et le quatrième trimestre 2018.
Note : données CVS-CJO.
Avertissement : le nombre de demandeurs d'emploi au quatrième trimestre est une moyenne des stocks de demandeurs d'emploi à la fin des mois d'octobre, novembre et décembre afin de mieux dégager les évolutions tendancielles.
Sources : Pôle emploi-DARES, STMT.

5 Évolution annuelle 2018/2017 du nombre de reprises d'emploi par département



Note : données brutes.
Sources : Pôle emploi, Fichier historique des demandeurs d'emploi ; Acoess et CCMSA, DPAE.

6 Entrées dans les dispositifs de contrats aidés, d'alternance et d'accompagnement des jeunes

	2017	2018	Évolution 2018 / 2017 (en %)
Aides à l'emploi	91 402	82 130	-10,1
Contrats aidés	50 324	36 853	-26,8
Parcours emploi compétences (PEC) et CUI-CAE	20 274	12 233	-39,7
Contrat initiative emploi (CUI-CIE)	2 086	129	-93,8
Emploi d'avenir	3 891	55	-98,6
Insertion par l'activité économique (IAE)	24 073	24 436	1,5
Contrats en alternance	41 078	45 277	10,2
Apprentissage	26 293	28 316	7,7
Contrat de professionnalisation	14 785	16 961	14,7
Accompagnement des jeunes	24 381	26 885	10,3
PACEA	24 381	26 885	10,3
dont Garantie jeunes	7 513	8 067	7,4

Note : les entrées comprennent les conventions initiales et les reconductions de contrats.
Champ : région Nouvelle-Aquitaine
Sources : ASP ; I-Milo ; chambres consulaires ; Dares.

Démographie des entreprises – Accélération de la création d'entreprises

Bilan économique 2018

En 2018, les créations d'entreprises s'envolent en Nouvelle-Aquitaine et dépassent le niveau record de 2009. Tous les départements et tous les secteurs économiques bénéficient de cet élan.

Les créations de micro-entreprises retrouvent le niveau de celles des entreprises individuelles classiques ; les nouvelles sociétés se maintiennent. Le secteur « commerce, transport, hébergement et restauration » profite le plus de cette embellie. Parallèlement, le nombre des défaillances repart à la hausse.

Valérie Marchais, Florence Mathio, Insee

Avec 58 000 entreprises des secteurs marchands non agricoles nouvelles en 2018 en Nouvelle-Aquitaine, la création d'entreprises établit un nouveau record dépassant le niveau de 2009, année de la création du statut d'auto-entrepreneur. Similaire à celle de la France entière, la fulgurante progression, de 17 % en un an, est deux fois plus rapide que celle de 2017.

Tous les départements de la région profitent de cet essor. Les plus fortes progressions sont enregistrées dans les Pyrénées-Atlantiques, en Haute-Vienne et en Charente-Maritime (figure 1). Même si l'accélération y est un peu moins prononcée, le département de la Gironde reste le premier contributeur au résultat régional (40 % des créations). Les Pyrénées-Atlantiques et la Charente-Maritime y participent aussi (respectivement 12 % et 11 %).

Les micro-entreprises trouvent un second souffle

Dans la région, les entreprises individuelles créées en 2018 se répartissent à parts égales entre les micro-entreprises et les entreprises « classiques » : 21 800 unités chacune soit 38 % de l'ensemble. Après une évolution en dents de scie sur la période 2011-2014 et une forte décélération en 2015 et 2016, le regain d'intérêt pour la micro-entreprise observé en 2017 se confirme en 2018 (figure 2) : +26 % en un an, légèrement moins qu'au niveau national. La progression dépasse 30 % dans la moitié des départements néo-aquitains.

Les entreprises individuelles classiques redynamisées

L'attractivité pour les entreprises individuelles classiques est plus marquée en Nouvelle-Aquitaine (38 % de l'ensemble des créations) qu'au niveau national (26 %). Après un tassement l'année précédente, le rythme des créations d'entreprises individuelles s'accélère en 2018 (+20 %), dans la région comme en France entière (figure 3).

Les sociétés se stabilisent

Avec 14 400 créations en 2018, le nombre de nouvelles sociétés évolue peu (+1,3 %) et ne représente qu'une immatriculation sur quatre dans la région. Les évolutions départementales sont contrastées : les plus favorables concernent la Charente-Maritime (+8,4 %), le Lot-et-Garonne (+8,0 %) et les Deux-Sèvres (+7,3 %) alors que les créations de société diminuent en Creuse (-6,6 %), dans les Landes (-3,7 %) et en Dordogne (-2,1 %).

Commerce, transport, hébergement et restauration, le secteur le plus dynamique

Si le regain d'intérêt pour l'entrepreneuriat concerne tous les secteurs économiques de la région, celui regroupant commerce, transport, hébergement et restauration progresse le plus rapidement (+21 %) (figure 4). Avec une montée en puissance de 19 %, soit 5 points de plus qu'au niveau national, les créations dans l'industrie retrouvent leur niveau de 2010. Le secteur des services aux entreprises, dont

l'attractivité s'amplifie depuis plusieurs années, dénombre depuis 2017 le plus de créations d'entreprises. Bien qu'un peu en retrait par rapport aux autres secteurs, les services aux particuliers et la construction en profitent également (respectivement +13 % et +11 %).

Les défaillances repartent à la hausse

En 2018, 4 520 entreprises ont déposé leur bilan en Nouvelle-Aquitaine. Après deux années de diminution importante, les défaillances augmentent pour la première fois depuis 2013 (+1,2 %) (figure 5). Au niveau national, la tendance à la baisse perdure (-0,9 %). Hormis dans le secteur de la construction, les évolutions des défaillances dans la région sont systématiquement contraires à celles observées en France.

En Nouvelle-Aquitaine, le recul des défaillances dans la construction et dans les services aux entreprises se prolonge, respectivement de -4,2 % et -2,5 %. En revanche, elles progressent dans les services aux particuliers (+0,7 %), l'industrie (+7,5 %) et le commerce-transport-hébergement et restauration (+3,8 %) qui regroupe à lui seul deux défaillances sur cinq.

La moitié des départements suit la tendance régionale, les plus fortes progressions concernent la Vienne (+16 %), la Charente-Maritime (+10 %) et le Lot-et-Garonne (+9 %). Dans l'autre moitié, le recul le plus important se situe en Charente (-11 %), mais touche un petit nombre de défaillances. Celui mesuré en Gironde est moindre (-5 %), cependant il concerne un nombre de défaillances cinq fois plus élevé. ■

Pour en savoir plus

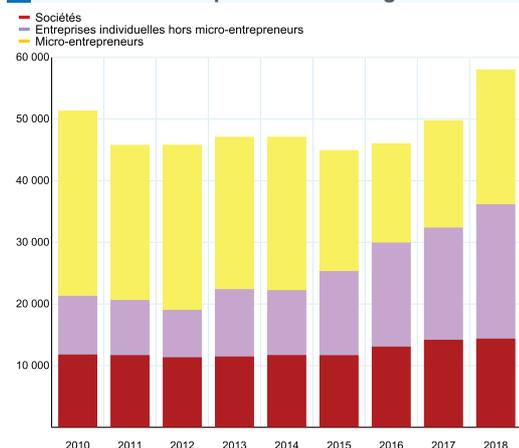
- Site de l'Insee : www.insee.fr : thème Entreprises – Démographie et créations des entreprises

1 Créations d'entreprises par départements

	Sociétés		Entreprises individuelles hors micro-entrepreneurs		Régime de micro-entrepreneur		Ensemble	
	Évolution 2018/2017	Évolution 2018/2017	Évolution 2018/2017	Évolution 2018/2017	Évolution 2018/2017	Créations en 2018 (nombre)	Évolution 2018/2017	
Charente	0,2	12,1	34,0	2 434	15,9			
Charente-Maritime	8,4	29,5	19,9	6 118	19,5			
Corrèze	5,1	3,0	49,6	1 590	15,7			
Creuse	-6,6	-1,3	45,8	615	8,3			
Dordogne	-2,1	2,6	20,8	3 326	6,8			
Gironde	-0,2	25,5	21,7	22 910	16,5			
Landes	-3,7	13,2	26,5	3 813	12,5			
Lot-et-Garonne	8,0	14,6	22,1	2 501	15,8			
Pyrénées-Atlantiques	-0,1	27,4	33,5	6 982	21,0			
Deux-Sèvres	7,3	10,5	26,6	2 081	15,4			
Vienne	1,2	18,3	36,1	2 986	19,8			
Haute-Vienne	2,4	21,1	34,6	2 687	20,2			
Nouvelle-Aquitaine	1,3	19,8	25,7	58 043	16,6			
France entière	1,6	20,0	27,5	691 283	16,9			

Note : données brutes.
 Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.
 Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene).

2 Créations d'entreprises dans la région Nouvelle-Aquitaine



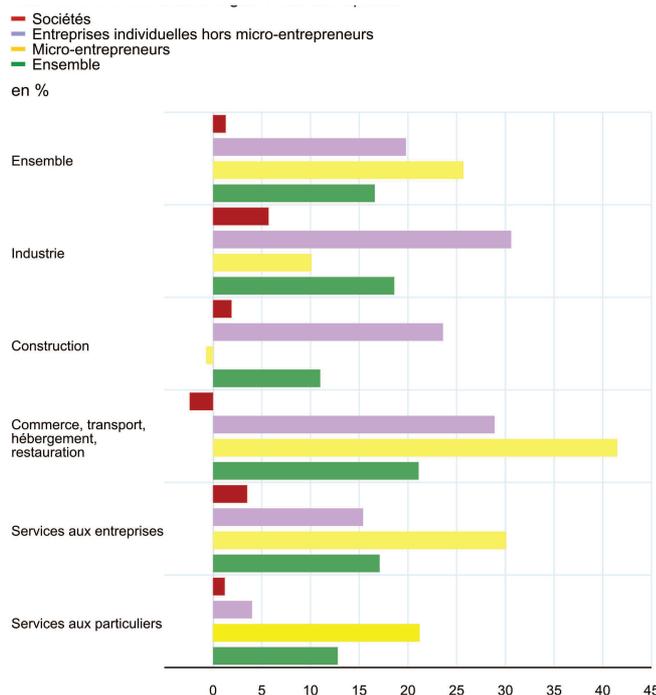
Note : nombre de créations brutes.
 Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.
 Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene).

3 Créations d'entreprises individuelles, hors micro-entrepreneurs, par département

	Industrie	Construction	Commerce, transport, hébergement et restauration		Services aux particuliers	Services aux entreprises	Ensemble	
	Évolution 2018/2017	Évolution 2018/2017	Évolution 2018/2017	Évolution 2018/2017	Évolution 2018/2017	Évolution 2018/2017	Créations en 2018 (nombre)	Évolution 2018/2017
Charente	20,7	12,6	9,9	-1,7	27,3	994	12,1	
Charente-Maritime	204,3	134,5	18,1	22,4	10,5	1 916	29,5	
Corrèze	22,0	-5,7	-8,6	8,2	13,0	644	3,0	
Creuse	18,9	-1,7	-18,7	7,3	0,0	297	-1,3	
Dordogne	26,0	-2,2	7,4	0,0	-7,7	1 518	2,6	
Gironde	31,4	22,0	42,4	13,8	3,5	8 584	25,5	
Landes	14,6	26,8	9,2	23,5	2,1	1 593	13,2	
Lot-et-Garonne	15,2	53,5	11,8	40,4	-8,8	744	14,6	
Pyrénées-Atlantiques	33,5	38,5	44,3	27,4	5,5	2 563	27,4	
Deux-Sèvres	0,0	8,4	1,4	30,2	12,0	736	10,5	
Vienne	-3,2	24,8	41,3	20,6	-10,2	1 130	18,3	
Haute-Vienne	47,1	31,7	40,2	-10,7	7,9	1 089	21,1	
Nouvelle-Aquitaine	30,6	23,6	28,9	15,4	4,0	21 808	19,8	
France entière	26,7	26,5	25,8	21,0	6,1	181 885	20,0	

Note : données brutes.
 Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.
 Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene).

4 Évolution annuelle du nombre de création d'entreprises entre 2017 et 2018 dans la région Nouvelle-Aquitaine



Note : données brutes.
 Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.
 Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene).

5 Évolution annuelle des défaillances d'entreprises, selon le secteur d'activité entre 2017 et 2018 dans la région Nouvelle-Aquitaine



¹ : y compris agriculture.
² : hors administration publique, activités des ménages en tant qu'employeurs et activités extra-territoriales.
 Note : données brutes, en date de jugement.
 Source : Banque de France, Fiben (extraction du 16 avril 2019).

Économie - Croissance plus modérée mais progression de l'emploi permanent

Bilan économique 2018

En Nouvelle-Aquitaine, une croissance modérée et continue se consolide. L'année 2018 confirme la dynamique de fin 2017, avec un rythme plus fluctuant marqué par quelques freins structurels ou conjoncturels. L'investissement déçoit, mais les projets et les intentions d'embauches rassurent pour 2019. Les encours bancaires progressent sur l'année. La hausse concerne le financement des sociétés non financières comme les crédits à l'habitat et les crédits à la consommation en faveur des ménages. En ce début 2019, le climat des affaires s'inscrit au-dessus de sa moyenne de longue période, pour autant des incertitudes apparaissent à l'export.

Pôle Études Économiques Régional, Direction des Affaires Régionales Banque de France

L'industrie confirme la bonne orientation de son activité

Le chiffre d'affaires industriel progresse globalement sur l'année (*figure 1*). La dynamique prometteuse de 2017 persiste, avec un rythme plus perturbé toutefois : certains freins structurels, difficulté de recrutement, pénurie d'approvisionnement, ont pu brider la croissance dès le 1^{er} trimestre. La plupart des secteurs s'inscrivent dans la tendance favorable.

Le matériel de transport enregistre la plus forte croissance (+ 5 %), avec les fabrications d'équipements électriques électroniques et autres machines, la fabrication de produits métalliques et l'industrie chimique. Suivent, mais dans une moindre mesure, les industries alimentaires, portées par la fabrication de boissons, puis le segment des matériaux non métalliques-verre-béton. Le travail du bois décélère, sous l'effet des difficultés d'approvisionnement en matières premières.

Sur le territoire régional, les exportations directes soutiennent l'activité industrielle. Les carnets de commandes se maintiennent à un niveau élevé qui corrobore la dynamique de la demande et la rentabilité est positivement appréciée. L'emploi permanent est conforté, au détriment de l'intérim. La décroissance des investissements se poursuit en 2018. Elle concerne essentiellement les équipements productifs, alors que les engagements immobiliers - près de 22 % du total -, progressent. Pour 2019, les industriels anticipent la poursuite d'une conjoncture favorable, mais conditionnée aux turbulences du commerce mondial. Les effectifs pourraient progresser, plus particulièrement les emplois permanents, et les projets d'investissement se renforcer.

La dynamique des services s'intensifie

Dans les services marchands, la progression du chiffre d'affaires global se confirme (*figure 2*). Les activités informatiques enregistrent la plus forte croissance (+ 5,7 %). Les mouvements sociaux de fin d'année n'ont pas remis en cause la hausse tendancielle dans les transports (+ 4,3 %). Le travail temporaire évolue à un rythme comparable. Corrélé à l'évolution des chiffres d'affaires, l'accroissement des effectifs est supérieur à celui des années précédentes.

Un repli quasi général des investissements est observé, sans perspective plus dynamique à court terme. En 2018, 75 % des chefs d'entreprise des services marchands estiment que la rentabilité est stable ou en augmentation. Une nouvelle progression, plus modérée, des courants d'affaires et des effectifs est attendue en 2019 pour l'ensemble des branches.

La progression se poursuit dans le BTP

Dans la continuité de 2017, l'année 2018 s'achève sur une croissance de l'activité dans la construction (*figure 3*). Les travaux publics réalisent la plus forte progression suivis par le second œuvre. Le gros œuvre, qui tirait les performances du secteur vers le haut l'an passé, enregistre un résultat plus modéré. Les bons résultats observés en 2018 ont peu d'impact sur les effectifs, qui s'accroissent tout de même légèrement, de façon plus marquée dans les travaux publics. Cette évolution globale masque toutefois un recul du recours à l'intérim au profit du personnel permanent, les professionnels cherchant à recruter et à capter une main d'œuvre au profil adapté. Cette année encore, plus des trois quarts des chefs d'entreprise

interrogés font état d'une stabilité ou d'une augmentation de leur rentabilité d'exploitation. Le rétablissement des marges n'est pas totalement acquis mais devrait se poursuivre au cours du prochain exercice. Les incertitudes pénalisent toujours l'investissement qui se contracte à nouveau. Signe d'un manque de visibilité persistant, les prévisions de production, bien que toujours positives (+ 1,5 %), apparaissent moins bien orientées.

Croissance du crédit aux entreprises et aux ménages

En Nouvelle-Aquitaine, les encours de crédits bancaires mobilisés par les entreprises progressent de + 6,4 % en un an, rythme quasi parallèle mais légèrement supérieur au national (*figure 4*).

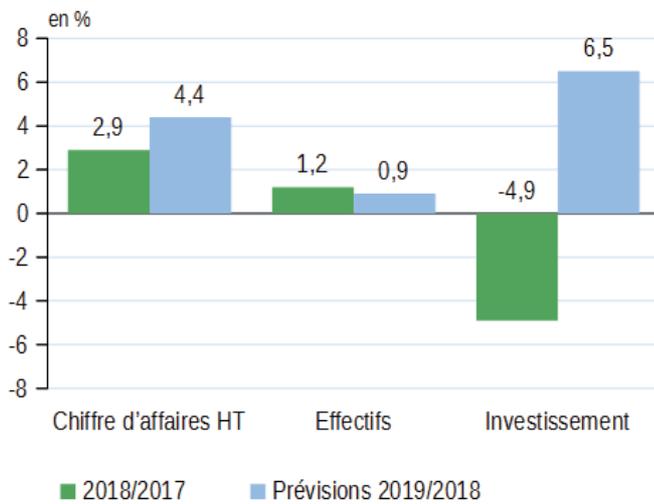
Toutes les catégories d'entreprises en bénéficient ainsi que la majorité des secteurs de l'économie. Les crédits d'investissement à long et moyen terme, représentant 84 % du financement des entreprises, évoluent sur une tendance régulière, plus rapide que celle du court terme (*figure 5*).

Au cours de l'année 2018, la croissance des encours de crédits distribués aux ménages est plus rapide dans la région (+ 6,4 %) qu'en France (+ 5,8 %). Avec un nombre croissant de financements d'acquisitions et/ou d'entretien de logements, les crédits à l'habitat poursuivent leur trajectoire haussière, à la faveur de taux d'intérêt toujours attractifs (*figure 6*). La distribution de crédits à la consommation (10 % du total) s'intensifie. ■

Pour en savoir plus

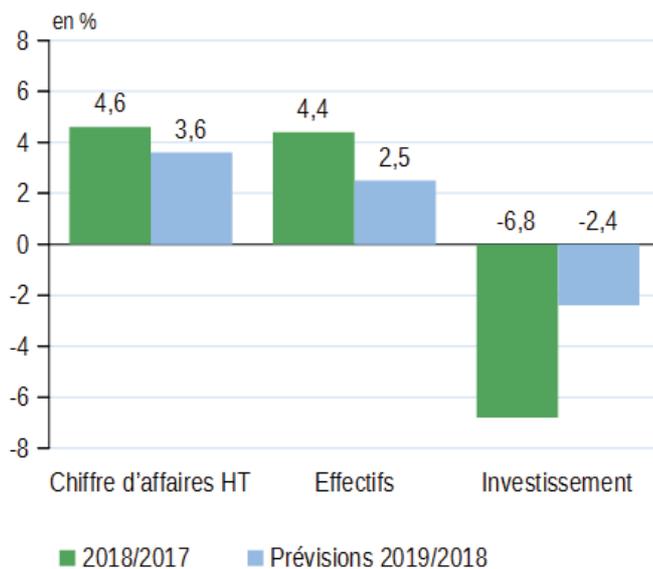
- Site de la Banque de France : <https://www.banque-france.fr/statistiques/tendances-regionales/tendances-regionales-nouvelle-aquitaine>

1 Variations brutes dans l'industrie en Nouvelle-Aquitaine et prévisions



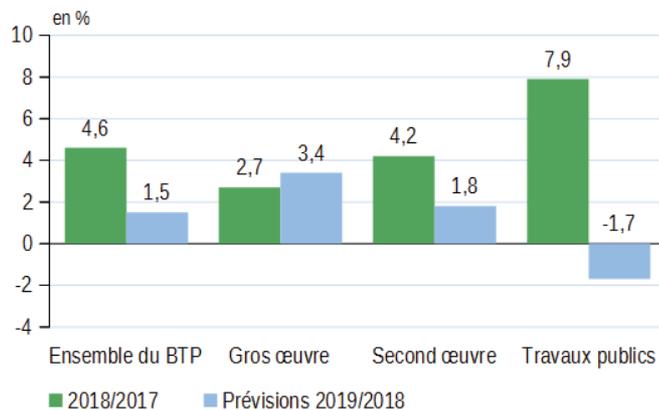
Source : Banque de France – Enquête régionale de bilan et perspectives

2 Variations brutes dans les services marchands en Nouvelle-Aquitaine et prévisions



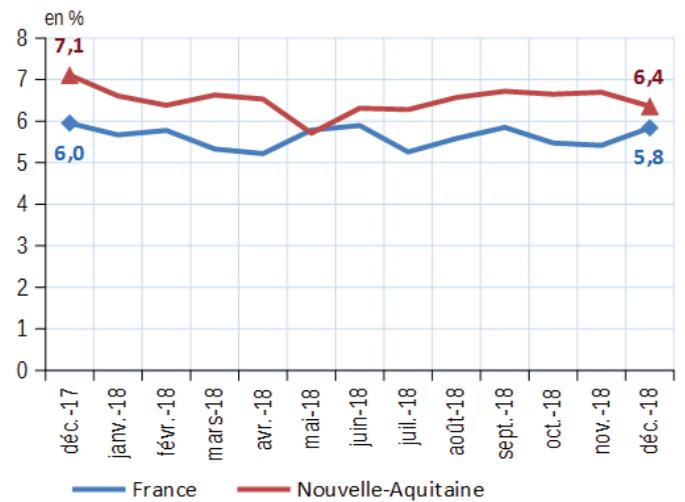
Source : Banque de France – Enquête régionale de bilan et perspectives

3 Évolution de la production ⁽¹⁾ du BTP en Nouvelle-Aquitaine et perspectives



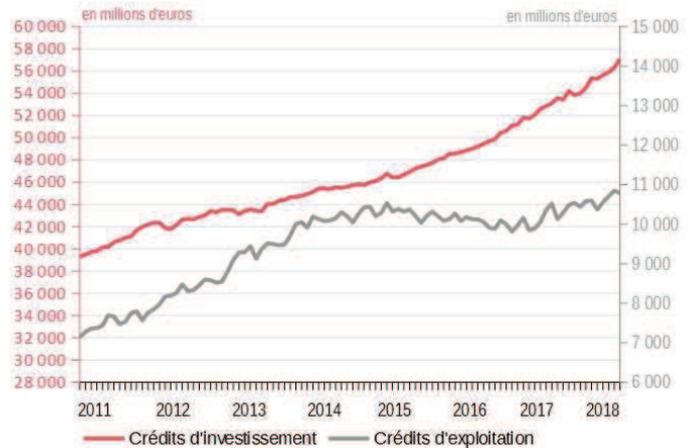
(1) la production est mesurée par le chiffre d'affaires + la production stockée
Source : Banque de France – Enquête régionale de bilan et perspectives

4 Variation, en glissement annuel, des encours de crédits mobilisés



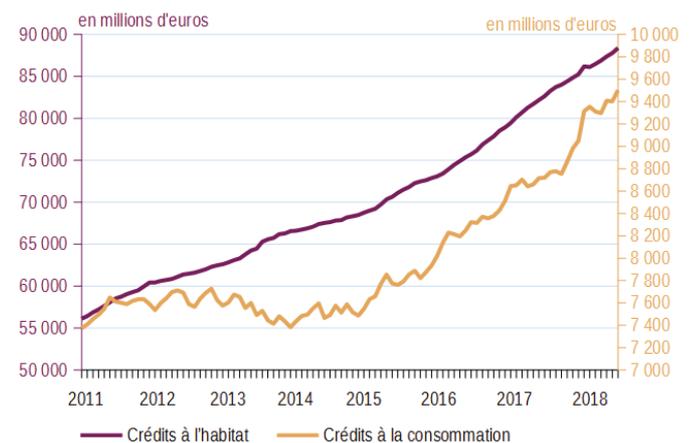
Source : Banque de France

5 Crédits d'investissement et d'exploitation aux entreprises en Nouvelle-Aquitaine



Source : Banque de France

6 Crédits à l'habitat et crédits à la consommation distribués aux ménages en Nouvelle-Aquitaine



Source : Banque de France

Agriculture - Encore une année de cultures marquée par les aléas climatiques

Bilan économique 2018

La baisse des surfaces en grandes cultures et des rendements décevants expliquent une production parmi les moins bonnes de ces dix dernières années. La faible récolte de 2017 a impacté la commercialisation des vins à appellations. En revanche, les expéditions de Cognac poursuivent leur progression. Les conditions climatiques affectent les récoltes de fruits et légumes. Concernant les cours, la campagne est correcte pour la fraise, difficile pour le melon et exceptionnelle pour la carotte primeur.

Catherine Hardy, Draaf Nouvelle-Aquitaine

Une année morose pour les grandes cultures

La progression des surfaces néo-aquitaines en oléagineux (+6,4 %) par rapport à 2016-2017 ne compense pas la diminution de celles en céréales (-3,7 %) et en protéagineux (-14,3 %). Pour la quasi-totalité des cultures de céréales, oléagineux et protéagineux (COP), les surfaces reculent et les rendements faiblissent. Ces derniers, pénalisés par un été chaud et sec, sont presque tous inférieurs aux moyennes des cinq dernières années. Ainsi, la récolte régionale en COP se rétracte de 12 %, soit une production (9,4 millions de tonnes) parmi les moins bonnes de ces dix dernières années (*figure 1*). À défaut de quantité, la qualité des céréales prévaut, notamment celle des premiers blés tendres moissonnés.

La faiblesse annoncée de la récolte hexagonale et celle des autres pays exportateurs participe à la progression du cours du blé jusqu'à fin août avant de se stabiliser (*figure 2*). Le cours du maïs profite aussi de ce contexte jusqu'en août où la révision à la hausse des productions américaine et ukrainienne le fait reculer (*figure 3*).

Une bonne récolte dans les vignobles

Au printemps, grêle et mildiou occasionnent des dégâts importants dans les vignes. Mais un été exceptionnellement sec et chaud favorise une récolte 2018 de bonne qualité, dont le volume augmente de 46 % par rapport à la mauvaise année 2017.

Souffrant d'une faible récolte lors de la campagne précédente et malgré un déstockage important, les sorties de chais se replient de 8 %. La hausse des prix ne suffit pas à compenser cette baisse des volumes (*figure 4*).

Les exportations de vins au départ de la Nouvelle-Aquitaine progressent de 4 % en valeur mais diminuent de 12 % en volume, un recul porté principalement par la diminution des expéditions à destination de la Chine.

Le Cognac, fer de lance des exportations

Malgré les aléas climatiques et les maladies, le rendement 2018 des vignes destinées à la production de vin pour Cognac s'avère bien meilleur que prévu. Pour la quatrième campagne consécutive, les expéditions de Cognac poursuivent leur progression : +8,2 % en volume et +5,4 % en valeur. Le cap record des 200 millions de bouteilles expédiées sur la campagne est ainsi franchi.

Avec 3,2 milliards d'euros de chiffre d'affaires et 98 % de la production exportée, la filière contribue largement à l'excédent commercial des vins et spiritueux français. Pesant pour 40 % de la valeur à l'export, les États-Unis confortent leur place de leader en 2018. Malgré un recul à destination de la Chine, les exportations vers l'Asie continuent de progresser. Dans un contexte économique plus difficile sur certains marchés, la valeur des expéditions vers l'Europe se replie (*figure 5*).

La production de fruits et légumes pénalisée par les conditions climatiques

La production totale de tomates en frais diminue de 5 %, en dépit de l'augmentation des surfaces d'environ 3 %. La campagne de commercialisation est marquée par plusieurs crises conjoncturelles.

Les superficies dédiées à la culture du melon régressent de 5 % et la production

chute de 10 %. Un début de production tardif, des tonnages en retrait et mal répartis sur la saison, ainsi qu'une forte concurrence rendent la campagne difficile (*figure 6*).

Le développement des cultures de fraises sous serre se poursuit (+9 ha). Le froid et le manque de luminosité retardent le début de campagne des fraises de plein air. Malgré les intempéries de mai et juin, les volumes de production se maintiennent. Hormis pour les fraises rondes, les cours demeurent fermes.

Après une année 2017 catastrophique, la carotte primeur connaît une campagne exceptionnellement bonne tant en termes de prix que d'écoulement. La moyenne des cours est doublée.

La production de pruneaux baisse de 30 % par rapport à 2017 et de 20 % par rapport à la moyenne des cinq dernières années. La chute du rendement est due notamment à un faible taux de sucre au démarrage de la récolte des prunes qui pénalise fortement le calibre du pruneau.

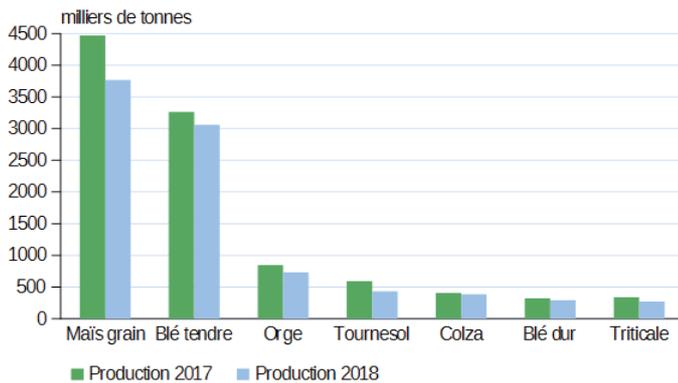
Les surfaces en pommiers poursuivent leur repli (-2 %). La production se rétracte de 8 %, en lien avec le phénomène d'alternance (baisse naturelle du rendement de la plante suite à une bonne année), et le développement de la maladie des taches amères. La concurrence, interrégionale et à l'export, entraîne une pression sur les cours, les rendant moins rémunérateurs.

Pour la châtaigne et la noix, les volumes récoltés sont bien plus élevés qu'en 2017, mais la qualité et les cours sont en retrait par rapport à la dernière campagne. ■

Pour en savoir plus

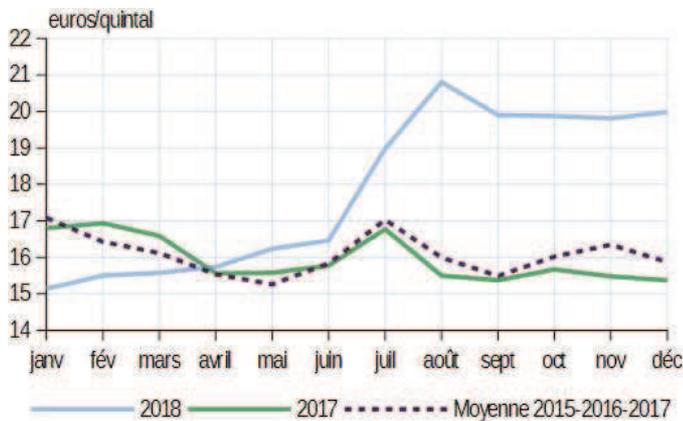
- Site de l'Insee : www.insee.fr : statistiques – thème Secteurs d'activité – Agriculture
- Site du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation : www.agriculture.gouv.fr
- Site de la Draaf Nouvelle-Aquitaine : <http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr>

1 Production des principales grandes cultures en Nouvelle-Aquitaine en 2017 et 2018



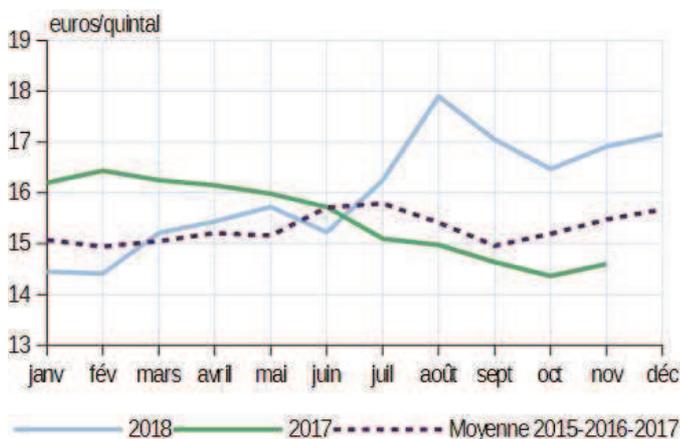
Source : Ministère de l'agriculture et de l'alimentation – Statistique agricole annuelle

2 Cotations base juillet - Blé tendre (rendu Rouen)



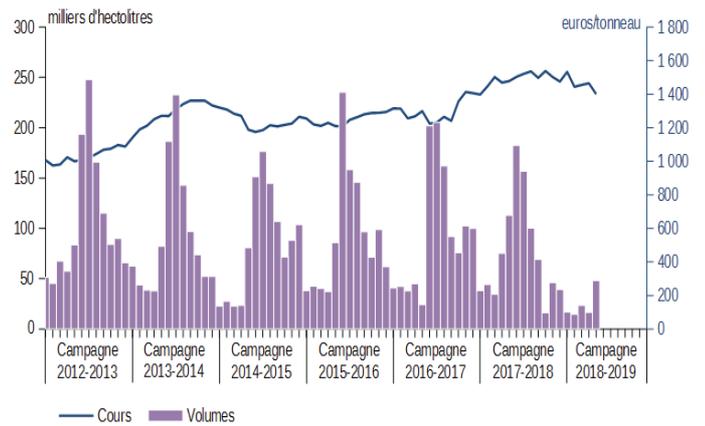
Source : FranceAgriMer

3 Cotations base juillet - Mais grain (rendu Bordeaux)



Source : FranceAgriMer

4 Cotations et volumes mensuels du bordeaux rouge vrac



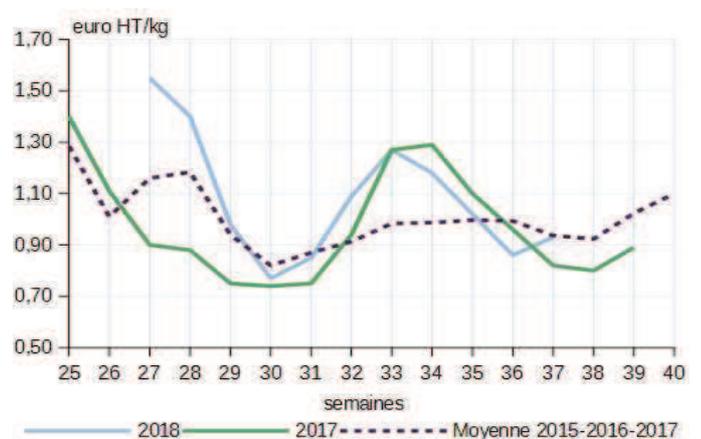
Note : Une campagne s'étale du mois d'août au mois de juillet.
Source : CIVB

5 Campagne de commercialisation du Cognac (1^{er} août au 31 juillet)

Sorties de Cognac sur la campagne	2017/2018 (hl alcool pur)	Écart par rapport à 2016/2017 (en %)
Total des sorties	616 298	6,8
<i>dont :</i>		
<i>marchés étrangers</i>	564 561	8,5
<i>marché français</i>	11 920	- 4,6
<i>autres utilisations</i>	39 817	- 10,5

Source : BNIC

6 Cotation du melon charentais jaune Sud-Ouest (cat I - cal 800-950g)



Source : FranceAgriMer – Réseau des nouvelles des marchés (RNM)

Agriculture - Une petite éclaircie dans le ciel des éleveurs

Bilan économique 2018

Pour la deuxième année consécutive, la production de viande bovine diminue. Dans ce contexte, l'offre limitée de broutards et de veaux de boucherie permet de maintenir les cours. Les livraisons de lait de vache continuent de reculer alors que celles de lait de chèvre et de brebis progressent, dynamisées par l'industrie de transformation. Les abattages de canards gras retrouvent leur niveau des années antérieures aux épizooties aviaires. Le marché régional des porcins, comme celui des ovins, manque de vigueur.

Catherine Hardy, Draaf Nouvelle-Aquitaine

Ralentissement de la production de bovins

Le cheptel allaitant se réduit pour la deuxième année consécutive : -2,1 % pour les vaches, -3,6 % pour les génisses. En effet, les difficultés d'affouragement des animaux suite à la sécheresse estivale incitent davantage à l'abattage.

Ces conditions climatiques ont le même effet sur les élevages de vaches laitières à partir du mois d'août. Sur l'année, les abattages de vaches laitières se stabilisent pourtant malgré ces apports, après le recul enregistré en 2017 du fait de la crise laitière. Au premier semestre, le cours de la viande bovine limousine reste proche de celui de 2017 et les apports modérés du deuxième trimestre permettent d'éviter un décrochage du marché sur la fin de l'année (*figure 1*).

En Nouvelle-Aquitaine, le repli des exportations de broutards (-6 %) masque des situations contrastées selon les départements. Ainsi, la production diminue de 3,5 % sur le bassin Corrèze-Creuse qui représente près de la moitié des sorties de broutards de Nouvelle-Aquitaine. La baisse est encore plus marquée dans d'autres départements, comme la Haute-Vienne ou la Dordogne, mais son impact sur les exportations est moindre. Pour la deuxième année consécutive, ces apports limités en broutards créent des tensions sur le marché et les cours se raffermissent (*figure 2*).

Dans un contexte de réduction de la consommation des ménages français en viande de veau, la production continue à baisser pour les veaux laitiers comme pour ceux de race à viande : respectivement -4,3 % et -4,8 %. Sur l'ensemble de l'année 2018, l'offre réduite en veaux de boucherie soutient les prix.

Nouvelle baisse de la collecte de lait de vache

Le redressement du prix du lait depuis deux ans ne suffit pas à relancer l'activité laitière en Nouvelle-Aquitaine. En effet, le repli des livraisons de lait de vache (-5,2 %) perdure dans la région alors qu'une reprise s'observe dans les principaux bassins laitiers du pays depuis le second semestre 2017 (*figure 3*).

Malgré une forte demande de lait de chèvre de la part des transformateurs, le nombre d'éleveurs se réduit de 3 % entre 2017 et 2018. Toutefois, l'augmentation de la production moyenne par élevage (+3,4 %) permet une progression des livraisons totales de 1,2 % en un an. Après une année 2017 en berne, les fabrications industrielles de fromages de chèvre retrouvent des couleurs, en particulier les bâchettes (+2,3 %).

La collecte de lait de brebis se stabilise, après une forte progression en 2016 et 2017. Le prix du lait reste supérieur à la moyenne des trois années précédentes. Les fabrications industrielles de fromages de brebis continuent à progresser, soutenues par l'appellation d'origine protégée (AOP) Ossau-Iraty, particulièrement dynamique (+6,3 %).

La filière volailles se redresse après deux années difficiles

En 2018, les abattages de volailles progressent, de 39 % pour les canards et de 8 % pour les poulets (*figure 4*). Ces hausses correspondent au rattrapage d'une production comprimée, sur les deux années précédentes, par les mesures de gestion des crises de grippe aviaire. Depuis deux ans, la pénurie de foies gras français

a fait grimper le prix. Par rapport à 2015, et malgré la concurrence des foies gras hongrois et bulgares, il augmente d'un quart, compensant en partie la baisse de la production.

Production de porcins stable malgré des prix bas

Les prix favorables en 2017 avaient permis d'enrayer la baisse du cheptel constatée depuis 2015. En 2018, la production se stabilise malgré un cours du porc charcutier au plancher, en Nouvelle-Aquitaine comme en France (*figure 5*). L'année se termine sur des incertitudes liées à la hausse du prix de l'aliment et à l'expansion de la peste porcine africaine.

La production ovine se rétracte à nouveau. Les abattages reculent de 2,1 % dans la région alors qu'ils sont stables au niveau national. Cette baisse de la production ovine fait remonter les cours des agneaux : sur l'année, la cotation moyenne est en hausse de 2,3 % par rapport à la moyenne 2015-2017.

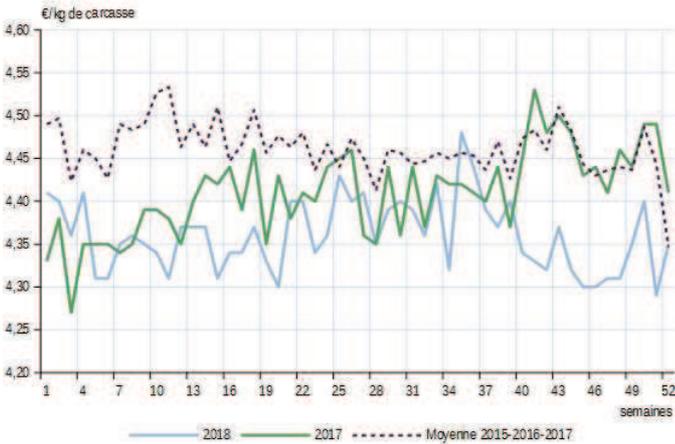
Le coût des intrants pénalisé par la hausse du prix de l'énergie

En un an, le prix des moyens de production achetés par les exploitations agricoles progresse de 4,8 %, sous l'effet de la forte hausse des prix de l'énergie (+13,7 %) et, dans une moindre mesure, des engrais (+5,1 %) (*figure 6*). Les livraisons d'engrais augmentent fortement, après un niveau faible en 2017 dû au contrecoup des mauvaises récoltes céréalières de 2016. ■

Pour en savoir plus

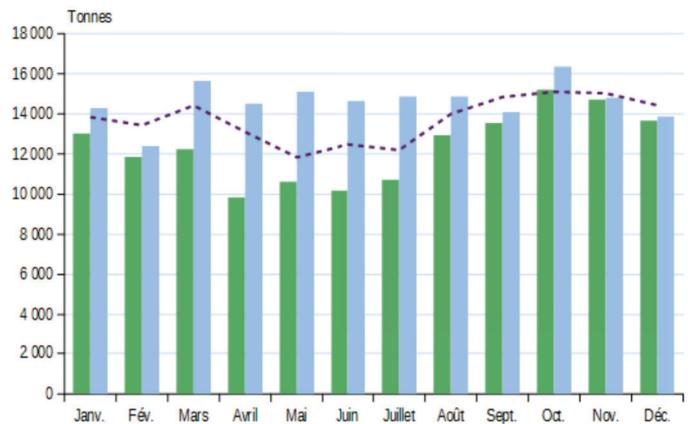
- Site de l'Insee : www.insee.fr : statistiques – thème Secteurs d'activité – Agriculture
- Site du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation : www.agriculture.gouv.fr
- Site de la Draaf Nouvelle-Aquitaine : <http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr>

1 Cotations de la vache limousine (<10 ans et >350 kg, U-)



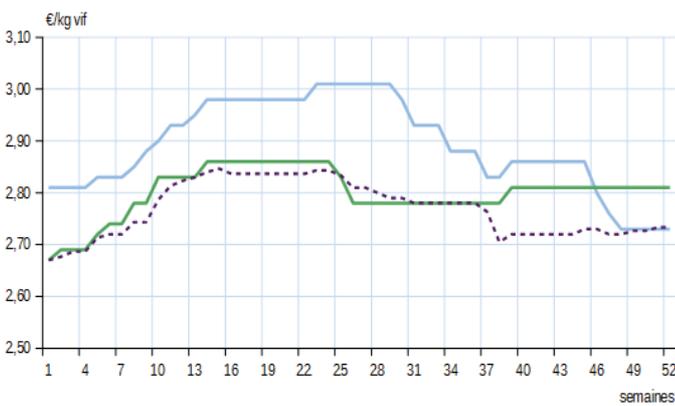
Source : FranceAgriMer, Commission hebdomadaire de cotation de Toulouse

4 Abattages de volailles (poulets, coquelets et canards) en Nouvelle-Aquitaine



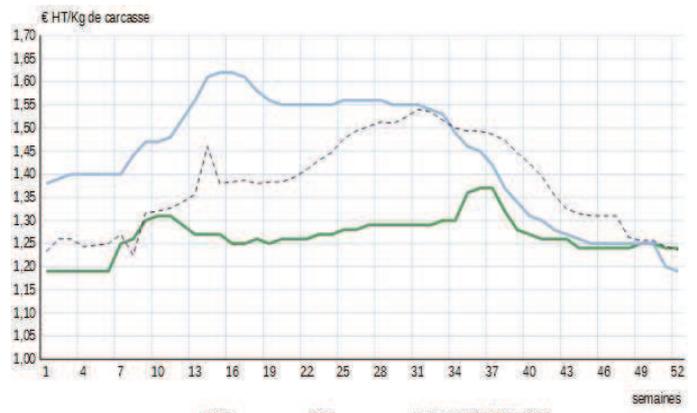
Source : Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt - Enquête mensuelle abattoirs

2 Cotations du brotard limousin (mâle U 300 kg)



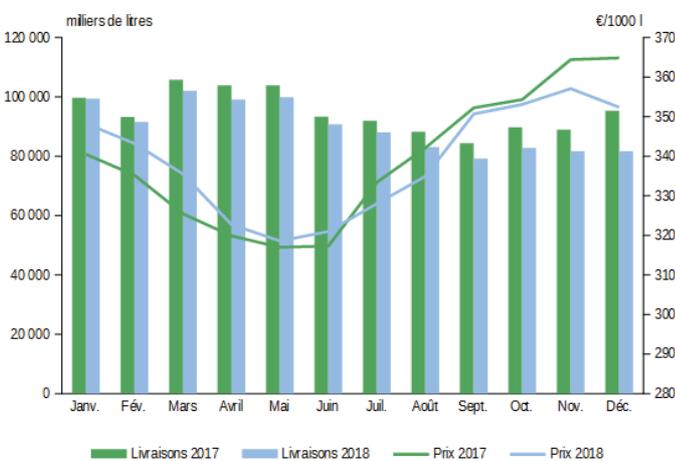
Source : FranceAgriMer, Commission hebdomadaire de cotation de Limoges

5 Cotations du porc charcutier classe E



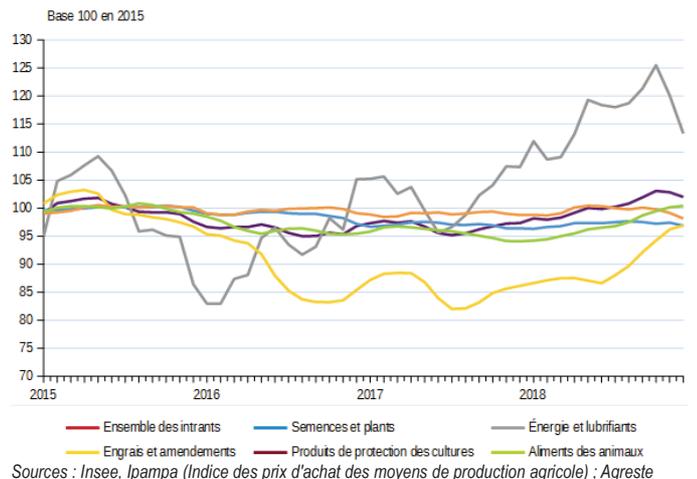
Source : FranceAgriMer, Commission hebdomadaire de cotation de Toulouse

3 Livraisons à l'industrie et prix du lait de vache en Nouvelle-Aquitaine



Source : Agreste, Enquête mensuelle laitière, SSP-FranceAgriMer

6 Indice de prix des intrants en Nouvelle-Aquitaine



Sources : Insee, Ipampa (Indice des prix d'achat des moyens de production agricole) ; Agreste

Construction – Retournement des marchés des logements neufs

Bilan économique 2018

En Nouvelle-Aquitaine, le nombre de logements commencés a reculé de près de 6 % en un an. Pour la quatrième année consécutive, les autorisations de construire des logements progressent par rapport à l'année précédente. Le marché de la promotion immobilière est en net repli après deux années particulièrement dynamiques. Les prix moyens des appartements et des maisons augmentent mais restent inférieurs à la moyenne nationale.

William Chateauvieux, Christel Calas, Dreal Nouvelle-Aquitaine

En Nouvelle-Aquitaine, les mises en chantiers de logements reculent après deux années de hausse. Environ 39 700 logements sont sortis de terre en 2018, soit 2 400 logements de moins que l'année précédente (*figure 1*). Au niveau national, la tendance est similaire : le nombre de logements commencés recule de 4 % par rapport à 2017.

Les mises en chantier de logements augmentent uniquement dans le département de la Corrèze. Elles se maintiennent dans les Pyrénées-Atlantiques et dans la Vienne et diminuent dans les autres départements. Le département de la Gironde concentre environ 41 % de la production régionale de logements. Plus largement, les quatre départements du littoral totalisent plus des trois quarts des logements commencés en 2018 dans la région.

En Nouvelle-Aquitaine, la construction de logements concerne majoritairement des maisons (56 %) contrairement au niveau national (61 % de logements collectifs).

Des perspectives de constructions de logements bien orientées

Les autorisations de logements régionales représentent 10 % des projets autorisés sur le territoire national (hors Mayotte) (*figure 2*). Ainsi, 47 300 logements ont été autorisés en 2018 dans la région, soit une progression de plus de 3 % par rapport à 2017, contre - 7 % au niveau national.

Cette évolution est essentiellement portée par un dynamisme des autorisations en Gironde, Dordogne et Corrèze. À l'opposé, un recul est observé dans les

départements des Deux-Sèvres et, dans une moindre mesure, en Haute-Vienne, Lot-et-Garonne et Charente. L'augmentation des logements autorisés en 2018 bénéficie aux logements collectifs et en résidence (+ 1 900) tandis que le segment de la maison individuelle se contracte (- 300 logements).

Sur les 22 000 logements collectifs autorisés en Nouvelle-Aquitaine, 59 % se situent dans le département de la Gironde. À lui seul, le pôle urbain de Bordeaux recense plus de la moitié des projets de logements collectifs de la région alors qu'il représente 30 % des logements individuels autorisés.

Rebond des mises en chantier de locaux non résidentiels

Environ 2,5 millions de m² de locaux sont sortis de terre en Nouvelle-Aquitaine en 2018. Après deux années de baisse, ce secteur rebondit : + 9 % par rapport à l'année précédente, + 2 % en France métropolitaine. Un tiers des chantiers concernent les locaux destinés aux exploitations agricoles et forestières.

Avec 3,7 millions de m² de locaux non résidentiels autorisés en 2018 dans la région, l'activité de ce segment est prometteuse (*figures 3 et 4*). La Nouvelle-Aquitaine concentre environ 10 % des projets nationaux et se place ainsi au troisième rang des régions. En recul depuis deux ans, les projets de locaux repartent à la hausse dans la région (+ 2,9 % sur un an) alors qu'ils se replient au plan national (- 3,8 % sur un an). Par rapport à 2017, la région gagne 100 000 m² de projets de locaux non résidentiels.

Recul du marché de la promotion immobilière

Sur le marché régional de l'immobilier neuf d'au moins 5 logements, la demande décroît fortement avec - 21 % de réservations par rapport à 2017, davantage qu'au niveau national (- 2 %) (*figure 5*). Néanmoins, le volume de logements vendus en 2018 se situe dans la moyenne des 5 années précédentes. La Gironde en concentre plus de la moitié (55 %). Les appartements prédominent sur ce marché régional de l'immobilier neuf : ils représentent 9 ventes de logements sur 10 (*figure 6*).

L'offre nouvelle de logements neufs augmente de 2 % en un an et représente un volume supérieur à celui des réservations en 2018. Par conséquent, le nombre de logements disponibles repart à la hausse, avec 16 % de logements de plus en un an. Malgré cette progression, il chute de 24 % en 5 ans pour s'établir à 5 950 logements fin 2018.

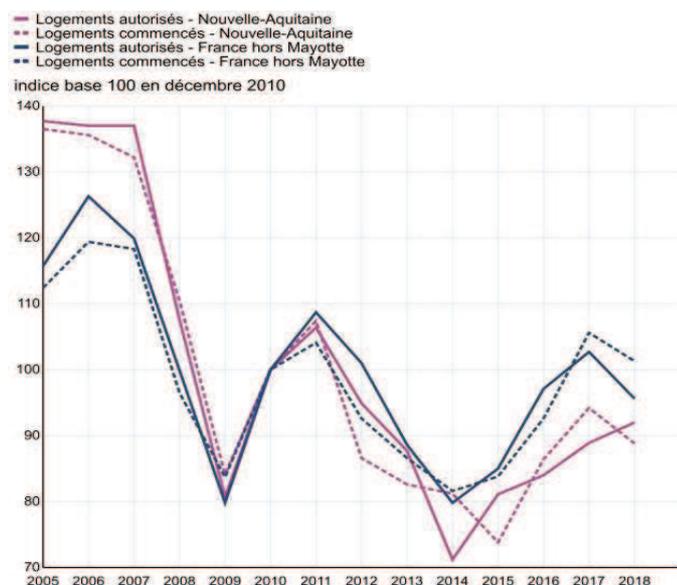
Comme au niveau national, les prix de vente augmentent en 2018. En Nouvelle-Aquitaine, un appartement est vendu en moyenne 3 776 euros le m² soit 2,6 % de plus qu'en 2017. Le prix moyen au m² reste plus élevé en France métropolitaine, de 8,2 %.

Le prix moyen régional d'une maison neuve s'élève à 252 000 euros et croît de 11,4 % par rapport à 2017, bien plus qu'en France métropolitaine (+ 0,6 %). S'il reste inférieur au prix moyen national, l'écart entre les deux (12 300 euros) est divisé par trois par rapport à 2017. ■

Pour en savoir plus

- Site de l'Insee : www.insee.fr : thème Secteurs d'activité - Construction
- Site du Service de la donnée et des études statistiques (SDES) du Commissariat général au développement durable (CGDD) : www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr
- Site de la Dreal Nouvelle-Aquitaine : www.nouvelle-aquitaine.developpement-durable.gouv.fr

1 Évolution de la construction de logements



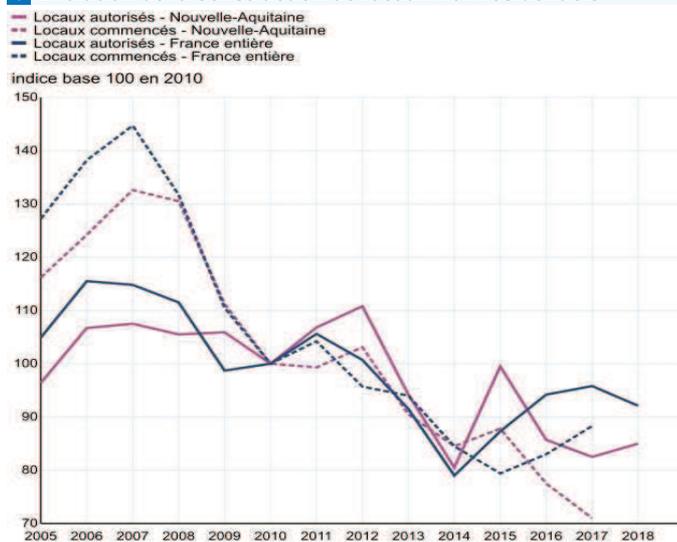
Note : données estimées provisoires arrondies à la centaine en date réelle.
 Champ : logements individuels, collectifs et en résidence.
 Source : SDES, Sit@del2, estimations au 27 mars 2019.

2 Logements autorisés par département

	Logements en 2018 (nombre)	Évolution 2018/2017	Évolution annuelle moyenne 2017/2012 ⁽¹⁾	en %
Charente	1 300	- 6,3	- 3,3	- 3,3
Charente-Maritime	5 900	2,3	- 5,0	- 5,0
Corrèze	900	23,2	- 10,8	- 10,8
Creuse	200	- 3,9	- 12,6	- 12,6
Dordogne	2 200	34,0	- 7,9	- 7,9
Gironde	20 700	5,5	3,3	3,3
Landes	5 100	2,3	2,0	2,0
Lot-et-Garonne	1 100	- 8,2	- 6,6	- 6,6
Pyrénées-Atlantiques	5 500	2,0	- 3,5	- 3,5
Deux-Sèvres	1 100	- 24,0	- 3,5	- 3,5
Vienne	1 900	4,9	- 9,9	- 9,9
Haute-Vienne	1 400	- 8,7	1,8	1,8
Nouvelle-Aquitaine	47 300	3,4	- 1,3	- 1,3
France hors Mayotte	455 600	- 6,9	0,3	0,3

⁽¹⁾ : taux d'évolution annuel qu'aurait connu la construction de logements, pour le département ou la région, si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.
 Note : données brutes provisoires arrondies à la centaine en date réelle. Les évolutions sont calculées sur données non arrondies. En raison des arrondis, des totaux peuvent légèrement différer de la somme des éléments qui les composent.
 Source : SDES, Sit@del2, estimations au 27 mars 2019.

3 Évolution de la construction de locaux non résidentiels



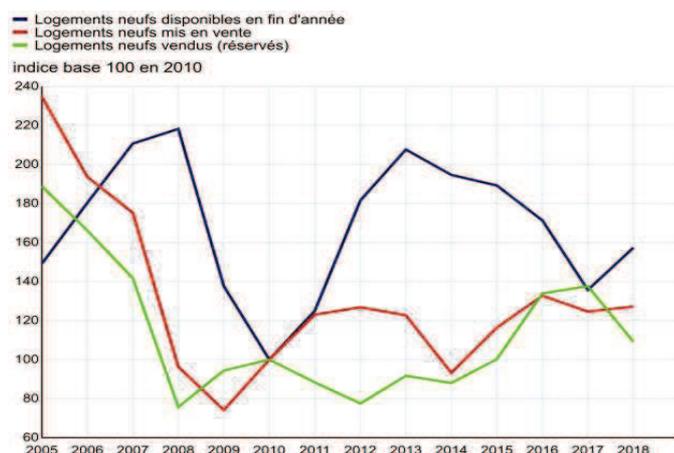
Note : données brutes provisoires en date réelle.
 Source : SDES, Sit@del2, résultats au 27 mars 2019.

4 Construction autorisée de locaux non résidentiels, selon le type

	Nouvelle-Aquitaine		France entière		
	Surfaces autorisées en 2018 (en milliers de m ²)	Évolution 2018/2017	Évolution annuelle moyenne 2017/2012 ⁽¹⁾	Évolution 2018/2017	Évolution annuelle moyenne 2017/2012 ⁽¹⁾
Artisanat	205	18,6	- 6,2	11,6	- 0,4
Bureaux	395	33,3	- 3,7	11,6	- 0,3
Commerce	394	- 9,6	- 8,0	- 23,6	- 0,1
Entrepôt	542	21,8	- 6,6	1,5	1,8
Exploitation agricole ou forestière	1 097	- 20,0	- 3,9	- 11,8	- 2,5
Hébergement hôtelier	93	- 12,0	- 6,6	- 11,8	4,9
Industrie	415	65,1	- 4,9	4,7	- 2,2
Service public ou d'intérêt collectif	526	8,8	- 8,7	0,2	- 3,0
Ensemble	3 666	2,9	- 5,7	- 3,8	- 1,0

⁽¹⁾ : taux d'évolution annuel qu'aurait connu la construction de locaux, si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.
 Note : données brutes provisoires en date réelle.
 Source : SDES, Sit@del2, résultats au 27 mars 2019.

5 Évolution de la commercialisation de logements neufs dans la région Nouvelle-Aquitaine



Note : données 2018 redressées pour les logements neufs disponibles et mis en vente.
 Champ : permis de 5 logements et plus destinés à la vente aux particuliers ; France métropolitaine.
 Source : SDES, enquête ECLN.

6 Ventes des maisons et des appartements neufs

	Nouvelle-Aquitaine			France métropolitaine		
	En 2018 (nombre ou prix en euro)	Évolution 2018/2017	Évolution annuelle moyenne 2017/2012 ⁽²⁾	En 2018 (nombre ou prix en euro)	Évolution 2018/2017	Évolution annuelle moyenne 2017/2012 ⁽²⁾
Maisons neuves						
Nombre de ventes ⁽¹⁾	778	- 31,5	8,7	9 430	- 10,1	4,7
Prix moyen par maison	252 030	11,4	1,7	264 334	0,6	1,0
Appartements neufs						
Nombre de ventes ⁽¹⁾	7 266	- 19,4	12,7	118 534	- 1,2	9,6
Prix moyen au m ²	3 776	2,6	0,7	4 084	3,0	0,6

⁽¹⁾ : réservations avec dépôt d'arrhes.
⁽²⁾ : taux d'évolution annuel qu'auraient connu le nombre de ventes ou le prix moyen si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.
 Champ : permis de 5 logements et plus destinés à la vente aux particuliers ; France métropolitaine.
 Source : SDES, enquête ECLN.

Transports – Un bilan globalement positif

Bilan économique 2018

La hausse globale du nombre de passagers dans les aéroports de la région se poursuit, portée par une activité dynamique à l'aéroport de Bordeaux et la croissance des vols à bas coût. Dans les ports, la crise céréalière due aux mauvaises récoltes se fait encore sentir. Concernant le transport routier de marchandises, seul le trafic interne à la région augmente. Le nombre de nouvelles immatriculations de véhicules continue à croître.

Cindy Viard, ORT Nouvelle-Aquitaine

Le dynamisme du transport aérien ne faiblit pas

Les aéroports de la région enregistrent près de 9 648 000 passagers en 2018, soit une hausse de 6,2 % par rapport à l'année précédente (figure 1). Les voyageurs en transit, minoritaires, augmentent de 5,2 %, ceux utilisant les lignes nationales sont relativement stables. Le nombre de passagers sur les vols internationaux progresse de 13,2 % et représente, pour la première fois, plus de la moitié des passagers. En outre, plus de la moitié des passagers voyagent avec une compagnie « low cost », contre un tiers au niveau national. Cette part, croissante, atteint quasiment 100 % à l'aéroport de Bergerac et 83 % à l'aéroport de Limoges. La hausse globale du trafic est portée, en grande partie, par l'aéroport de Bordeaux-Mérignac qui a proposé 17 nouvelles destinations lors du pic de la saison estivale (figure 2).

Un bilan mitigé pour le trafic portuaire

Deux grands ports maritimes « Port Atlantique La Rochelle » et « Bordeaux Port Atlantique », ainsi que les ports secondaires de « Bayonne » et « Rochefort Tonnay-Charente » occupent la façade atlantique de la région Nouvelle-Aquitaine. Le port de La Rochelle enregistre un trafic de 9,6 millions de tonnes en 2018, en hausse de 12,5 % par rapport à 2017 (figure 3). La filière céréales et oléagineux, qui concentre 41 % du trafic, augmente significativement (+ 23 %) et retrouve le

niveau antérieur à la campagne 2016. Les produits pétroliers, deuxième filière, progressent également (+ 11 %) compensant la baisse conjoncturelle de 2017. Les produits forestiers et papetiers sont en hausse de 14 % grâce notamment aux importations de pâte à papier. La poussée des produits du BTP de 14 % reflète la reprise du secteur. Seuls les vracs agricoles ne bénéficient pas de la dynamique générale et reculent de 21 %. L'activité de croisières présente, quant à elle, de bons résultats avec 29 escales et 30 000 passagers.

Le trafic du port de Bordeaux s'élève à 7 millions de tonnes en 2018, en diminution de 2,9 % sur un an. La baisse des trois filières socles du port, les hydrocarbures, les exportations de céréales impactées par la succession de mauvaises récoltes et les conteneurs, n'est pas complètement compensée par les autres filières. Les importations de graines et oléagineux ont fortement progressé (+ 29 %), comme les exportations de la filière ferraille (+ 16 %). Le segment croisières est constant avec 44 escales pour plus de 33 000 passagers.

Au port de Bayonne, le trafic maritime se stabilise à 2,4 millions de tonnes. Les vracs agroalimentaires reculent suite aux mauvaises conditions climatiques des dernières campagnes.

Les ports de Rochefort et Tonnay-Charente enregistrent près de 838 000 tonnes en 2018, en hausse de 16,9 % par rapport à l'an passé. Près de 3/4 des trafics dépendent des marchés agricoles, céréales et semences.

Transport routier de marchandises interne à la région en augmentation

La région Nouvelle-Aquitaine est structurée par plusieurs grands axes routiers. L'axe Nord-Sud qui passe par Poitiers, Bordeaux et Bayonne, en direction de Madrid (A10, N10, A63), supporte à la fois les trafics locaux, de transit et internationaux. L'A20 passe par Limoges et Toulouse en direction de Barcelone. D'autres axes routiers maillent le territoire d'ouest en est (Route Centre-Europe Atlantique, A89, A62, A64). En 2018, les marchandises transportées par la route représentent 10 595 millions de tonnes-kilomètres à l'intérieur de la région (figure 4). Entre 2014 et 2018, elles augmentent en moyenne chaque année de 1,9 %, alors que les volumes de marchandises entrants et sortants de la région diminuent.

La hausse des immatriculations se poursuit

En 2018, plus de 238 000 nouvelles immatriculations sont enregistrées en région Nouvelle-Aquitaine (figure 5). Elles augmentent de 6,8 % par rapport à l'année précédente. La progression, observée depuis 2013, concerne tous les types de véhicules (particuliers, utilitaires légers et industriels à moteur). La hausse des véhicules particuliers, qui représentent 80 % des nouvelles immatriculations, dépasse 10 % dans les départements de la Vienne, de la Charente-Maritime et de la Creuse. ■

Note : le transport ferroviaire n'apparaît pas dans cet article, les dernières données disponibles portant sur l'année 2017.

Pour en savoir plus

- Site de l'Insee : www.insee.fr : thème Secteurs d'activité – Transports
- Site du Service de la donnée et des études statistiques (SDES) du Commissariat général au développement durable (CGDD) : www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr

1 Passagers des aéroports

	Nouvelle-Aquitaine			France entière		en %
	Passagers 2018 (nombre)	Évolution 2018/2017	Évolution annuelle moyenne 2017/2012 ⁽¹⁾	Évolution 2018/2017	Évolution annuelle moyenne 2017/2012 ⁽¹⁾	
Lignes nationales	4 626 955	-0,5	1,8	2,8	1,5	
Lignes internationales	4 974 444	13,2	9,4	5,6	4,1	
Transit	46 558	5,2	-9,6	2,3	-5,5	
Total	9 647 957	6,2	5,0	4,8	3,3	
dont lignes à bas coût (low cost)	5 077 346	16,4	11,3	10,4	11,0	
Part des lignes à bas coût (low cost)	52,6	///	///	///	///	

Note : données brutes.

⁽¹⁾ : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le trafic passager si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

/// : absence de données due à la nature des choses.

Source : Union des aéroports français

2 Passagers des aéroports de la Nouvelle-Aquitaine

	2016	2017	2018	Évolution 2018/2017
	(en nombre)			(en %)
Bordeaux-Mérignac	5 779 569	6 223 414	6 799 572	9,3
Biarritz Pays Basque	1 135 482	1 190 991	1 183 635	-0,6
Pau Pyrénées	608 222	600 075	612 580	2,1
Bergerac Dordogne Périgord	305 323	315 410	286 456	-9,2
Limoges-Bellegarde	291 564	309 641	301 493	-2,6
La Rochelle-Île de Ré	221 195	221 453	240 154	8,4
Poitiers-Biard	108 845	117 317	119 424	1,8
Brive Vallée de la Dordogne	66 870	66 394	69 965	5,4
Agen La Garenne	39 791	37 367	31 371	-16,0
Périgueux-Bassillac	6 122	5 315	2 949	-44,5
Angoulême-Brie Champniers	nd	nd	nd	///

Note : aéroports de la région Nouvelle-Aquitaine ayant plus de 1 000 passagers annuels.

nd : résultat non disponible.

/// : absence de données due à la nature des choses.

Source : Union des aéroports français

3 Tonnages enregistrés dans les ports de la Nouvelle-Aquitaine

	2016	2017	2018	Évolution 2018/2017 (en %)
La Rochelle	9 229 165	8 566 759	9 639 632	12,5
Bordeaux	7 842 089	7 265 926	7 050 000	-2,9
Bayonne	2 334 299	2 363 784	2 352 067	-0,5
Rochefort Tonnay-Charente	650 367	716 716	837 857	16,9

Sources : Ports, CCI de Rochefort et Saintonge et de Bayonne Pays Basque

4 Transport de marchandises par la route

	2018 (p)	Évolution annuelle moyenne 2018/2014 ⁽¹⁾	en %
Nouvelle-Aquitaine	(millions de tonnes-kilomètres)		
Entrées dans la région	7 120	-1,6	
Sorties de la région	7 336	-1,1	
Intérieur de la région	10 595	1,9	

p : données provisoires.

⁽¹⁾ : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le transport de marchandises si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Champ : France métropolitaine hors Corse. Données hors transport international.

Sources : SDES, Enquête Transport routier de marchandises

5 Immatriculations de véhicules neufs

	Véhicules particuliers		Véhicules utilitaires légers ⁽¹⁾		Véhicules industriels à moteur ⁽²⁾		Ensemble immatriculations ⁽³⁾	
	2018 (nombre)	Évolution 2018/2017 (en %)	2018 (nombre)	Évolution 2018/2017 (en %)	2018 (nombre)	Évolution 2018/2017 (en %)	2018 (nombre)	Évolution 2018/2017 (en %)
Charente	9 307	6,3	2 307	-0,6	355	10,6	11 999	5,2
Charente-Maritime	21 797	11,6	4 619	8,8	448	4,2	26 917	11,1
Corrèze	8 083	-7,2	1 695	6,6	215	-5,7	10 012	-5,3
Creuse	2 825	10,1	656	17,6	54	-8,5	3 551	11,3
Dordogne	11 640	4,9	2 613	4,0	354	-3,3	14 620	4,4
Gironde	47 409	4,1	12 480	8,2	1 120	5,4	61 099	4,9
Landes	13 294	7,7	2 767	11,2	327	0,3	16 403	8,0
Lot-et-Garonne	10 282	0,1	2 764	-2,2	342	2,4	13 399	-0,3
Pyrénées-Atlantiques	22 044	3,8	4 683	9,5	620	28,4	27 366	5,1
Deux-Sèvres	8 580	7,2	2 049	9,9	487	-7,9	11 160	5,8
Vienne	22 343	19,0	4 574	23,6	313	13,0	27 254	19,5
Haute-Vienne	11 526	8,7	2 626	2,1	251	2,9	14 527	7,4
Nouvelle-Aquitaine	189 130	6,6	43 833	8,2	4 886	4,8	238 307	6,8
France entière	2 203 740	2,9	469 775	4,6	56 837	8,6	2 736 815	3,3

Note : données brutes.

⁽¹⁾ : camionnettes et véhicules automoteurs spécialisés <=3,5 t de PTAC.

⁽²⁾ : camions, véhicules automoteurs spécialisés > 3,5 t de PTAC et tracteurs routiers.

⁽³⁾ : y compris immatriculations de transports en commun.

Sources : SDES, SIDIV

Tourisme – Moins de touristes dans les campings et les hôtels

Bilan économique 2018

En 2018, la fréquentation des hébergements touristiques de la région Nouvelle-Aquitaine diminue de 0,8 %. Elle atteint 42 millions de nuitées dont un quart sont générées par la clientèle résidant à l'étranger. Dans les campings comme dans les hôtels, le recul des nuitées de la clientèle résidant en France n'est pas compensé par l'augmentation de celles des non-résidents. La fréquentation des établissements « entrée de gamme » et non classés décline alors que le « haut de gamme » héberge davantage de touristes.

Sébastien Brumaud, Jean-Pierre Ferret, Insee

Après 3 années consécutives de hausse marquée par un pic en 2017, la fréquentation des campings et des hôtels de Nouvelle-Aquitaine baisse de 0,8 % soit 350 000 nuitées de moins qu'en 2017 (*figure 1*). Avec 42 millions de nuitées, la région reste cependant parmi les régions les plus attractives derrière l'Île-de-France (73,6 millions) et l'Occitanie (42,5 millions).

Dans les campings, recul de la fréquentation de la clientèle résidente

Entre avril et septembre 2018, 26 millions de nuitées sont comptabilisées dans les campings de la région, soit une diminution de 0,7 % par rapport à la saison 2017 (*figure 2*). En décalage avec la tendance en France métropolitaine (+0,8 %), la Nouvelle-Aquitaine s'inscrit dans un mouvement de baisse, généralisé à l'ensemble des régions du sud du pays (à l'exception de la Corse).

La fréquentation des campings néo-aquitains est pénalisée par la désaffection de la clientèle résidant en France (résidente) : -3,5 % après +5,5 % en 2017. Au contraire, la fréquentation de la clientèle résidant à l'étranger (non résidente) se développe, à un rythme toujours plus élevé (+7,3 % après des hausses de 5,1 % en 2017 et 2,2 % en 2016). Ainsi, la Nouvelle-Aquitaine est la région française qui accueille le plus grand nombre de clients non résidents (1,2 million d'arrivées pour 7,4 millions de nuitées), devant la région Occitanie.

Une saison estivale hétérogène

La baisse de la fréquentation masque des évolutions mensuelles contrastées. La forte

diminution enregistrée en avril (-33 %), liée à un temps maussade et à moins de jours de vacances scolaires par rapport à 2017, est compensée par un très bon mois de mai (+38 %) grâce à une météo et un calendrier plus favorables. La fréquentation recule de 6 % en juin et de 3 % en juillet. Elle est stable en août (-0,1 %). Septembre bénéficie d'une arrière-saison aux températures estivales (+11 %).

Globalement, le manque de campeurs impacte davantage l'intérieur du territoire (-1,6 %) que le littoral (-0,3 %). Ainsi, dans les terres, l'hôtellerie de plein air de Dordogne, des Deux-Sèvres et de la Vienne est touchée alors que les campings des autres départements non côtiers réalisent une bonne saison (*figure 3*). Sur la façade atlantique, la fréquentation est quasi stable dans les Landes, en Gironde et en Charente-Maritime, premier département néo-aquitain d'accueil des campeurs et quatrième de France métropolitaine. En revanche, les campings des Pyrénées-Atlantiques sont moins attractifs.

Seuls les établissements haut de gamme (3-4-5 étoiles) sont épargnés par la désaffection des campeurs (*figure 4*).

Davantage de clients venus d'Amérique du Nord dans les hôtels

En 2018, la clientèle hôtelière cumule plus de 16 millions de nuitées dans la région (*figure 5*). La fréquentation diminue de 1,1 % après 3 années de hausse mais reste légèrement supérieure à celle de 2016. En France, la croissance de la fréquentation ralentit (+2,4 % contre +5,1 % en 2017), et reste portée par l'hôtellerie francilienne.

Comme au niveau national, le nombre de nuitées des clients résidents recule (-2,8 %). Cependant, dans la région, ces pertes ne sont pas compensées par l'augmentation de la fréquentation de la clientèle non résidente qui génère 200 000 nuitées de plus qu'en 2017 (+7,3 % sur l'année).

Ainsi, les non-résidents représentent 3 millions de nuitées dont 80 % générées par cette clientèle en provenance d'Europe. De plus, la fréquentation de ces derniers croît de 5 % en 2018. Celle des clients venus des autres continents est beaucoup plus dynamique (+19 %) : la clientèle originaire d'Amérique du Nord, première provenance non européenne, est bien plus présente cette année (+30 %).

Baisse de la fréquentation dans l'hôtellerie économique

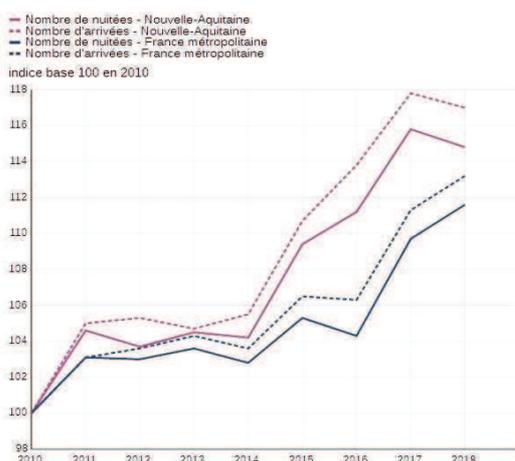
La baisse de la clientèle résidente impacte essentiellement l'hôtellerie économique (-6,2 %), affectée par une réduction importante de son offre de chambres (*figure 6*). L'essor de la clientèle non résidente profite aux établissements classés « 4 et 5 étoiles » dont la fréquentation augmente de 3,5 %. Dans les hôtels classés 3 étoiles, où s'effectuent 38 % des nuitées hôtelières de la région, la fréquentation progresse de 1,2 %.

Le nombre de nuitées stagne dans les hôtels des zones urbaines hors littoral, malgré l'accroissement important de la clientèle venant de l'étranger. Il recule respectivement de 2,0 % et 2,7 % sur le littoral et dans les espaces ruraux. ■

Pour en savoir plus

- Site de l'Insee : www.insee.fr : thème Secteurs d'activité – Tourisme
- Site de la Direction générale des entreprises : <https://www.entreprises.gouv.fr> : rubrique Tourisme

1 Évolution des nuitées dans les hôtels et les campings



Notes : données 2018 définitives. La fréquentation des campings n'est observée que d'avril à septembre.

Source : Insee, en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT)

2 Fréquentation des hôtels et des campings

en milliers

	Nouvelle-Aquitaine		France métropolitaine	
	Hôtels	Campings	Hôtels	Campings
Arrivées	9 814	4 408	119 760	24 685
Résidents	8 124	3 181	80 781	16 326
Non-résidents	1 689	1 227	38 979	8 360
Nuitées	16 066	25 982	214 881	125 007
Résidents	13 109	18 562	133 458	85 271
Non-résidents	2 957	7 420	81 423	39 736
Durée moyenne du séjour (en jours)	1,6	5,9	1,8	5,1
Résidents	1,6	5,8	1,7	5,2
Non-résidents	1,8	6,0	2,1	4,8

Note : données 2018 définitives. La fréquentation des campings n'est observée que d'avril à septembre.

Source : Insee, en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

3 Nombre de nuitées dans les campings par département

en %

	Nombre de nuitées dans les campings			Part de nuitées effectuées en 2018	
	2018 (en milliers)	Évolution 2018/2017	Évolution annuelle moyenne 2017/2012 ¹	Par une clientèle non résidente	Sur emplacements équipés
Charente	148	1,1	4,3	41,8	24,4
Charente-Maritime	6 969	0,5	1,2	17,9	59,8
Corrèze	513	7,5	-2,3	30,2	43,4
Creuse	146	7,1	1,6	37,7	27,0
Dordogne	3 269	-3,6	2,4	38,8	52,9
Gironde	5 153	0,1	4,6	32,9	55,3
Landes	6 616	-0,5	3,1	31,6	59,2
Lot-et-Garonne	378	3,3	6,0	32,0	51,6
Pyrénées-Atlantiques	2 083	-4,4	1,3	25,8	48,3
Deux-Sèvres	132	-5,4	-1,8	22,5	29,1
Vienne	356	-6,9	3,1	24,7	43,1
Haute-Vienne	221	5,2	0,1	30,7	30,6
Nouvelle-Aquitaine	25 982	-0,7	2,5	28,6	55,5
France métropolitaine	125 007	0,8	2,1	31,8	53,2

Notes : données 2018 définitives. La fréquentation des campings n'est observée que d'avril à septembre. De 2010 à 2016 le mois d'avril a été estimé pour toutes les régions (sauf en avril 2016 où les régions Hauts-de-France, Grand Est et Provence-Alpes-Côte d'Azur ont été enquêtées).

¹ : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le nombre de nuitées si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Source : Insee, en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

4 Nombre de nuitées dans les campings selon la catégorie

en %

	Nombre de nuitées en 2018 (en milliers)		Évolution 2018/2017 (en %)	
	Nouvelle-Aquitaine	France métropolitaine	Nouvelle-Aquitaine	France métropolitaine
1-2 étoiles	2 631	14 845	-3,7	-6,5
3-4-5 étoiles	22 486	104 858	0,1	2,4
Non classés	865	5 304	-8,9	-7,0
Total	25 982	125 007	-0,7	0,8

Notes : données 2018 définitives. La fréquentation des campings n'est observée que d'avril à septembre. De 2010 à 2016 le mois d'avril a été estimé pour toutes les régions (sauf en avril 2016 où les régions Hauts-de-France, Grand Est et Provence-Alpes-Côte d'Azur ont été enquêtées).

Source : Insee, en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

5 Nombre de nuitées dans les hôtels par département

en %

	Nombre de nuitées dans les hôtels			Part de nuitées effectuées en 2018 par une clientèle non résidente
	2018 (en milliers)	Évolution 2018/2017	Évolution annuelle moyenne 2017/2012 ¹	
Charente	454	-0,8	-0,3	17,9
Charente-Maritime	2 320	2,8	1,2	13,9
Corrèze	529	1,6	-0,7	10,8
Creuse	127	-2,8	-1,7	10,5
Dordogne	1 040	-2,0	0,2	26,5
Gironde	4 440	0,4	3,8	25,1
Landes	1 128	-1,4	1,0	11,7
Lot-et-Garonne	428	4,9	0,9	14,4
Pyrénées-Atlantiques	2 704	-4,2	1,6	19,9
Deux-Sèvres	466	-4,5	1,3	9,8
Vienne	1 724	-3,4	1,6	12,6
Haute-Vienne	705	-4,7	2,3	13,9
Nouvelle-Aquitaine	16 066	-1,1	1,8	18,4
France métropolitaine	219 468	2,4	0,8	37,4

¹ : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le nombre de nuitées si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Source : Insee, en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

6 Nombre de nuitées dans les hôtels selon la catégorie

en %

	Nombre de nuitées en 2018 (en milliers)		Évolution 2018/2017 (en %)	
	Nouvelle-Aquitaine	France entière	Nouvelle-Aquitaine	France entière
1-2 étoiles	5 471	51 073	-6,2	-9,8
3 étoiles	5 900	82 093	1,2	2,3
4-5 étoiles	3 015	57 464	3,5	6,3
Non classés	1 680	28 839	1,3	23,7
Total	16 066	219 468	-1,1	2,4

Source : Insee, en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

Définitions

Arrivées

Nombre de clients différents qui séjournent une ou plusieurs nuits consécutives dans un même établissement d'hébergement touristique.

Durée moyenne de séjour (hôtellerie, hôtellerie de plein air)

Rapport du nombre de nuitées au nombre d'arrivées des clients hébergés.

Catégories de demandes d'emploi établies par Pôle emploi

La publication des effectifs de demandeurs d'emploi inscrits se fait selon les catégories statistiques suivantes :

- catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;
- catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois) ;
- catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. plus de 78 heures au cours du mois) ;
- catégorie D : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi. Ils peuvent être en stage ou formation, en maladie, en contrat de sécurisation professionnelle (CSP) ;
- catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en emploi (par exemple, bénéficiaires de contrats aidés, créateurs d'entreprise).

Catégories d'entreprise

Quatre catégories d'entreprises sont définies par la loi (article 51 de la loi de modernisation de l'économie) pour les besoins de l'analyse statistique et économique.

Pour déterminer la catégorie à laquelle une entreprise appartient, on utilise les données suivantes, afférentes au dernier exercice comptable clôturé et calculées sur une base annuelle : l'effectif, le chiffre d'affaires et le total du bilan.

On distingue :

- les microentreprises ;
- les petites et moyennes entreprises ;
- les entreprises de taille intermédiaire ;
- les grandes entreprises.

Remarque : La notion d'entreprise est définie dans le décret d'application (n° 2008-1354) de l'article 51 de la loi de modernisation de l'économie, « relatif aux critères permettant de déterminer la catégorie d'appartenance d'une entreprise pour les besoins de l'analyse statistique et économique ».

Cessation d'entreprise

Il s'agit de l'arrêt total de l'activité économique de l'entreprise.

Il ne faut pas confondre la notion de défaillance avec la notion plus large de cessation. Les liquidations qui font suite à une défaillance ne représentent qu'une partie, variable avec le temps et le secteur d'activité, de l'ensemble des cessations.

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires représente le montant des affaires (hors taxes) réalisées par l'entreprise avec les tiers dans l'exercice de son activité professionnelle normale et courante. Il correspond à la somme des ventes de marchandises, de produits fabriqués, des prestations de services et des produits des activités annexes.

Contrat d'apprentissage

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail qui a pour but de donner à des jeunes ayant satisfait à l'obligation scolaire une formation générale, théorique et pratique, en vue de l'obtention d'une qualification professionnelle sanctionnée par un diplôme de l'enseignement professionnel ou technologique, un titre d'ingénieur ou un titre répertorié. L'apprentissage repose sur le principe de l'alternance entre enseignement théorique en centre de formation d'apprentis (CFA) ou en établissement de formation et enseignement du métier chez l'employeur avec lequel l'apprenti a signé son contrat. La durée de formation en CFA ou en établissement de formation varie selon les qualifications préparées, mais elle doit être au minimum de 400 heures par an en moyenne. La durée du contrat varie de 6 mois à 3 ans en fonction du type de profession et de la qualification préparée, et peut être étendue à 4 ans si l'apprenti est reconnu travailleur handicapé ou s'il est inscrit sur la liste officielle des sportifs de haut niveau.

Tout jeune âgé de 16 à 25 ans peut entrer en apprentissage, ainsi que les jeunes de 15 ans s'ils ont achevé le premier cycle de l'enseignement secondaire et, depuis le 1^{er} janvier 2019, les jeunes de 26 à 29 ans révolus. Pour les moins de 26 ans, la rémunération minimale est comprise entre 25 et 78 % du Smic ou du minimum conventionnel (retenir le plus élevé des deux). Elle varie selon l'âge de l'apprenti et l'année d'exécution du contrat. Les plus de 26 ans sont rémunérés, au minimum, au niveau du Smic ou du minimum conventionnel (le plus élevé des deux). Les apprentis sont totalement ou partiellement exonérés de cotisations salariales, selon que leur rémunération est inférieure ou égale à 79 % du Smic.

Tout employeur, du secteur privé ou public, y compris les associations, peut embaucher un apprenti s'il déclare prendre les mesures nécessaires à l'organisation de l'apprentissage : le suivi, obligatoire, par un maître d'apprentissage, notamment.

L'employeur est totalement ou partiellement exonéré de cotisations sociales sur le salaire des apprentis, selon les caractéristiques de l'entreprise. Pour les contrats conclus avant le 1^{er} janvier 2019, l'employeur perçoit différentes aides pour l'embauche d'un apprenti, sous forme de prime forfaitaire ou de crédit d'impôt, selon la taille de l'entreprise, l'âge de l'apprenti et le niveau de formation préparé. Pour les contrats conclus à partir du 1^{er} janvier 2019, une aide unique à l'apprentissage est versée aux employeurs du secteur privé de moins de 250 salariés pour l'emploi d'un apprenti préparant un niveau de formation inférieur ou égal au baccalauréat. Cette aide est égale à 4 125 euros la première année du contrat, 2 000 euros la 2^e année et 1 200 euros la 3^e année.

Contrat d'insertion dans la vie sociale / CIVIS

Le contrat d'insertion dans la vie sociale (CIVIS), dans son volet « accompagnement vers l'emploi », a été mis en œuvre en 2005. Il s'adressait aux jeunes de 16 à 25 ans faiblement qualifiés et rencontrant des difficultés particulières d'insertion professionnelle. Il avait pour objectif d'organiser les actions nécessaires à la réalisation de leur projet d'insertion dans un emploi durable. Ce contrat était conclu avec les missions locales ou les permanences d'accueil, d'information et d'orientation (PAIO). Sa durée était d'un an renouvelable. Les titulaires d'un CIVIS âgés d'au moins 18 ans pouvaient bénéficier d'un soutien de l'État sous la forme d'une allocation versée pendant les périodes durant lesquelles ils ne percevaient ni une rémunération au titre d'un emploi ou d'un stage, ni une autre allocation. Ce dispositif a été supprimé au 1^{er} janvier 2017 pour faire place au PACEA.

Contrat de professionnalisation

Le contrat de professionnalisation s'adresse à tous les jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus, aux demandeurs d'emploi âgés de 26 ans et plus ainsi qu'aux bénéficiaires de la prime d'activité, de l'allocation spécifique de solidarité (ASS), de l'allocation adulte handicapé (AAH) ou d'un contrat unique d'insertion (CUI).

Il s'agit d'un contrat de travail du secteur privé, en alternance, à durée déterminée ou indéterminée et incluant une action de professionnalisation.

Son objectif est de permettre aux salariés d'acquérir une qualification professionnelle et de favoriser leur insertion ou réinsertion professionnelle.

L'action de professionnalisation comporte des périodes de travail en entreprise et des périodes de formation ; sa durée est en principe comprise entre 6 et 12 mois, mais peut être portée à 24 mois ou 36 mois, respectivement par accord collectif de branche ou selon les caractéristiques du salarié. La durée de formation est d'au moins 15 % de la durée de l'action de professionnalisation sans pouvoir être inférieure à 150 heures.

Les bénéficiaires âgés de 16 à 25 ans révolus sont rémunérés en pourcentage du Smic (entre 55 % et 80 %) selon leur âge et leur niveau de formation ; les autres salariés perçoivent une rémunération qui ne peut être ni inférieure au Smic ni à 85 % du salaire minimum conventionnel.

Avant le 1^{er} janvier 2019, un contrat conclu avec un demandeur d'emploi âgé d'au moins 45 ans ou entre un jeune de 16 à 25 ans et un groupement d'employeurs, ouvrait droit pour l'employeur à une exonération des cotisations patronales de sécurité sociale et d'allocations familiales, sur la fraction de rémunération ne dépassant pas le Smic.

Contrat unique d'insertion / CUI

Le contrat unique d'insertion, qui a pour objet de faciliter l'insertion professionnelle des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles d'accès à l'emploi, se décline en deux volets :

1) le CUI-Contrat Initiative Emploi (CUI-CIE), s'adresse aux employeurs du secteur marchand et ouvre droit à une aide financière sans exonération spécifique de cotisations sociales. Depuis 2018, il est autorisé uniquement dans les départements d'outre-mer (DOM) ou pour les contrats exclusivement financés par les conseils départementaux dans le cadre des conventions annuelles d'objectifs et de moyens (CAOM).

2) le CUI-Contrat d'Accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE), s'adresse aux employeurs du secteur non marchand et ouvre droit à une aide financière et à une exonération spécifique de cotisations sociales. En 2018, les CUI-CAE ont été remplacés par les Parcours emploi compétences (PEC).

Correction des variations saisonnières / CVS

L'évolution d'une série statistique peut en général se décomposer en effets de trois facteurs : une tendance, une composante saisonnière et une composante irrégulière. La correction des variations saisonnières est une technique que les statisticiens emploient pour éliminer l'effet des fluctuations saisonnières normales sur les données, de manière à en faire ressortir les tendances fondamentales (tendance et composante irrégulière).

Ainsi, par exemple, le taux de chômage désaisonnalisé supprime les variations dues au profil saisonnier habituel d'embauche pendant l'été et de mise à pied pendant l'hiver dans des secteurs d'activité comme l'agriculture et la construction.

Création d'entreprise

La statistique mensuelle des créations d'entreprises est constituée à partir des informations du répertoire national des entreprises et des établissements (Sirene).

Depuis le 1^{er} janvier 2007, la notion de création d'entreprise s'appuie sur un concept harmonisé au niveau européen pour faciliter les comparaisons : une création d'entreprise correspond à la mise en œuvre de nouveaux moyens de production.

Par rapport aux immatriculations dans Sirene, on retient comme création pour satisfaire au concept harmonisé :

1) les créations d'entreprise correspondant à la création de nouveaux moyens de production (il y a nouvelle immatriculation dans Sirene) ;

2) les cas où l'entrepreneur (il s'agit en général d'un entrepreneur individuel) reprend une activité après une

interruption de plus d'un an (il n'y a pas de nouvelle immatriculation dans Sirene mais reprise de l'ancien numéro Siren) ;

3) les cas où l'entrepreneur redémarre une activité après une interruption de moins d'un an mais avec changement d'activité ;

4) les reprises par une entreprise nouvelle de tout ou partie des activités et moyens de production d'une autre entreprise (il y a nouvelle immatriculation dans Sirene) lorsqu'il n'y a pas continuité de l'entreprise reprise.

On considère qu'il n'y a pas continuité de l'entreprise si parmi les trois éléments suivants concernant le siège de l'entreprise, au moins deux sont modifiés lors de la reprise : l'unité légale contrôlant l'entreprise, l'activité économique et la localisation.

Depuis les données relatives à janvier 2009, à la suite de la mise en place du régime de l'auto-entrepreneur (renommé micro-entrepreneur, à compter du 19 décembre 2014), les statistiques de créations d'entreprises incluent les demandes de créations enregistrées dans Sirene au titre de ce régime. Ce dénombrement n'inclut pas les entrepreneurs déjà en activité avant le 1^{er} janvier 2009 et qui avaient demandé, à titre dérogatoire au plus tard le 31 mars 2009, à bénéficier du régime micro-social et du versement fiscal libératoire en 2009.

Le territoire de comparaison nationale retenu est la France entière.

Défaillance d'entreprise

Une entreprise est en situation de défaillance ou de dépôt de bilan à partir du moment où une procédure de redressement judiciaire est ouverte à son encontre. Cette procédure intervient lorsqu'une entreprise est en état de cessation de paiement, c'est-à-dire qu'elle n'est plus en mesure de faire face à son passif exigible avec son actif disponible.

Remarque : il ne faut pas confondre la notion de défaillance et la notion de cessation (*voir cette dernière définition*).

Le territoire de comparaison nationale retenu est la France entière.

Demandeurs d'emploi en fin de mois / DEFM

Les demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) sont les personnes inscrites à Pôle emploi et ayant une demande en cours au dernier jour du mois.

Le territoire de comparaison nationale retenu est la France entière.

Demandeurs d'emploi de longue durée / DELD

Les demandeurs d'emploi de longue durée (DELD) sont ceux inscrits à Pôle emploi depuis un an ou plus.

Emploi d'Avenir / EAV

L'emploi d'avenir (EAV) est un contrat d'aide à l'insertion destinée aux jeunes particulièrement éloignés de l'emploi, en raison de leur défaut de formation ou de leur origine géographique. Il comporte des engagements réciproques entre le jeune, l'employeur et les pouvoirs publics, susceptibles de permettre une insertion durable du jeune

dans la vie professionnelle. À partir de 2018, seules les reconductions d'anciens emplois d'avenir sont autorisées.

Emploi salarié / Emploi non salarié

Par salariés, il faut entendre toutes les personnes qui travaillent, aux termes d'un contrat, pour une autre unité institutionnelle résidente en échange d'un salaire ou d'une rétribution équivalente.

Le territoire de comparaison nationale retenu est la France hors Mayotte.

Les non-salariés sont les personnes qui travaillent mais sont rémunérées sous une autre forme qu'un salaire.

Enquête de fréquentation dans l'hôtellerie

L'enquête de fréquentation dans l'hôtellerie permet l'observation conjoncturelle de la fréquentation dans l'hôtellerie et l'étude de la structure de la clientèle, notamment de son origine géographique. Elle permet d'établir des indicateurs de taux d'occupation, de durée moyenne de séjour ou de part de la clientèle professionnelle. Réalisée chaque mois depuis 1982, elle couvre un échantillon national de 8 300 établissements homologués (1 à 5 étoiles dans le nouveau classement hôtelier) et non homologués de chaînes de la France métropolitaine et des départements d'Outre-mer (DOM). L'échantillon final est de 14 000 hôtels environ pour satisfaire les besoins d'information locale.

Estimations d'emploi localisées

À partir de la validité 2007, les estimations d'emploi annuelles sont calculées à partir du dispositif Estel (Estimations d'emploi localisé), basé sur la mobilisation de sources issues de données administratives.

Pour les salariés, il s'agit principalement de données issues des déclarations sociales réalisées par les employeurs et des données du fichier de paye des agents de l'État.

Pour les non-salariés agricoles, les sources mobilisées sont les fichiers de la Mutualité Sociale Agricole (MSA) et pour les non-salariés non agricoles, les fichiers de l'Agence Centrale des Organismes de Sécurité Sociale (Acos) qui est la Caisse Nationale des Unions de Recouvrement des Cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales (Urssaf).

Le dispositif Estel réalise une synthèse de sources issues de données administratives. S'appuyant sur des données individuelles, il permet de corriger la multiactivité. Estel mesure l'emploi selon un concept « BIT répertorié » : l'emploi est mesuré sur la dernière semaine de l'année et tout emploi déclaré est comptabilisé.

Le passage à Estel assure la production des estimations d'emploi annuelles à un niveau géographique et sectoriel plus fin que l'ancien système (celui département croisé avec le niveau A38 de la NAF rév.2 et de la zone d'emploi croisée avec le niveau A5 de la NAF rév.2). Par ailleurs, le dispositif Estel permet la double localisation de l'emploi (au lieu de résidence et au lieu de travail) et regroupe des informations sur le sexe et l'âge des travailleurs salariés et non salariés.

Hôtellerie de plein air (camping)

Les campings-caravanings classés le sont selon les nouvelles normes Atout France en vigueur depuis juillet 2012. Ils sont classés de 1 à 5 étoiles. Les conditions requises pour ce classement portent sur les équipements communs, les équipements sanitaires, l'accessibilité aux personnes handicapées.

Le territoire de comparaison nationale retenu est la France métropolitaine.

Immatriculations de voitures particulières neuves

L'Insee publie mensuellement le nombre des immatriculations des voitures particulières neuves (hors utilitaires et transit temporaire) permettant ainsi de suivre l'évolution du marché automobile français. Le chiffre brut, communiqué par le Comité des constructeurs français d'automobiles (CCFA) est corrigé des jours ouvrables et des variations saisonnières (CJO-CVS).

Intérim

L'opération de « travail intérimaire » (ou « intérim » ou « travail temporaire ») consiste à mettre à disposition provisoire d'entreprises clientes, des salariés qui, en fonction d'une rémunération convenue, sont embauchés et rémunérés à cet effet par l'entreprise de travail intérimaire (ou entreprise de travail temporaire).

Elle se caractérise donc par une relation triangulaire entre l'entreprise de travail temporaire, l'entreprise cliente et le salarié, et implique la conclusion de deux contrats : un contrat de mise à disposition (entre l'entreprise de travail temporaire et l'entreprise cliente) et un contrat de mission (entre l'entreprise de travail temporaire et le salarié).

IPAMPA (Indice des Prix d'achat des moyens de production agricole)

L'indice des prix d'achat des moyens de production agricole (IPAMPA) permet de suivre l'évolution des prix des biens et des services utilisés par les agriculteurs pour leur exploitation agricole. Ces prix sont relevés auprès des vendeurs de produits nécessaires aux exploitations.

Logement autorisé

Un logement autorisé est un logement, non encore réalisé, qui entre dans le cadre d'un dossier de permis de construire ayant reçu un avis favorable.

Logement collectif

Logement dans un immeuble collectif (appartement).

Logement commencé

Un logement commencé est un logement faisant partie d'un bâtiment dont les fondations sont commencées (cas des logements collectifs) ou dont les « fouilles en rigole » sont entreprises (cas des logements individuels).

Logement individuel

Un logement individuel est une construction qui ne comprend qu'un logement (maison).

Micro-entrepreneur

Le régime du micro-entrepreneur est la nouvelle dénomination pour celui de l'auto-entrepreneur depuis le 19 décembre 2014. Ce régime a été mis en place par la loi de modernisation de l'économie (LME) d'août 2008 et s'applique depuis le 1er janvier 2009 aux personnes physiques qui créent, ou possèdent déjà, une entreprise individuelle pour exercer une activité commerciale, artisanale ou libérale (hormis certaines activités exclues), à titre principal ou complémentaire. Il offre des formalités de création d'entreprises allégées ainsi qu'un mode de calcul et de paiement simplifié des cotisations sociales et de l'impôt sur le revenu. Pour en bénéficier, l'entrepreneur individuel doit remplir les conditions du régime fiscal de la micro-entreprise. De nouvelles dispositions, définies par la loi Pinel du 18 juin 2014, s'appliquent depuis le 19 décembre 2014. Le micro-entrepreneur bénéficie ainsi :

- du régime micro-social ;
- d'un régime micro-fiscal ;
- d'une exonération temporaire de la cotisation foncière des entreprises ;
- d'une exonération ou d'une franchise de TVA du fait de son activité.

Avant le 19 décembre 2014, il bénéficiait également d'une dispense d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés (RCS) pour les commerçants ou au répertoire des métiers (RM) pour les artisans, sauf cas particuliers. Depuis la dispense a été supprimée mais l'immatriculation est gratuite.

Nomenclature d'activités française / NAF rév. 2, 2008

La nomenclature des activités économiques en vigueur en France depuis le 1^{er} janvier 2008 est la nomenclature d'activités française (NAF rév. 2). La NAF a la même structure que la nomenclature d'activités de la Communauté européenne (NACE rév. 2) mais elle comporte un niveau supplémentaire, spécifique à la France, celui des sous-classes.

La NAF rév. 2 comporte cinq niveaux comprenant respectivement : 21, 88, 272, 615 et 732 postes.

La NAF rév. 2 s'est substituée à la NAF rév. 1 datant de 2003 (entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2003). La NAF rév. 1 comporte cinq niveaux ayant respectivement 17, 31, 62, 224, et 712 postes.

La NAF rév. 1 avait succédé à la NAF qui était en vigueur depuis le 1^{er} janvier 1993.

Nomenclature agrégée – NA, 2008

Avec le passage à la NAF rév. 2 (nomenclature d'activités française révisée au 1^{er} janvier 2008), la nomenclature économique de synthèse (NES) associée à la NAF rév. 1 disparaît en tant que telle. En effet, cette nomenclature strictement française ne permettait pas de comparaisons

internationales, car elle ne s'emboîtait pas dans l'arborescence de la CITI et de la NACE.

La NAF rév. 2 contient deux niveaux agrégés « standard » : les sections et divisions en, respectivement, 21 et 88 postes. Ces niveaux sont communs à la nomenclature internationale d'activités CITI rév. 4, à la nomenclature européenne d'activités NACE rév. 2 et à la NAF rév. 2.

Il était toutefois nécessaire de disposer de niveaux de regroupements supplémentaires pour répondre aux besoins de l'analyse économique et de la diffusion en matière de données de synthèse.

Sept niveaux d'agrégation sont ainsi associés à la NAF rév. 2, dénommés « A xx » où xx représente le nombre de postes du niveau. Ils constituent la nomenclature agrégée (NA) :

- A 10 : niveau international, regroupement de sections ;
- A 17 : niveau français intermédiaire entre les niveaux A 10 et A 38.

Au niveau des sections (A 21), l'industrie manufacturière est détaillée en cinq postes et, inversement, certaines activités de services sont regroupées.

- A 21 : sections, niveau standard de l'arborescence de la NAF rév. 2 ;
- A 38 : niveau international, intermédiaire entre sections et divisions ;
- A 64 : niveau européen, intermédiaire entre les niveaux A 38 et divisions (A 88), provisoire ;
- A 88 : divisions, niveau standard de l'arborescence de la NAF rév. 2 ;
- A 129 : niveau français intermédiaire entre les niveaux divisions (A 88) et groupes.

Non-résident (au sens du tourisme)

Personne résidant à l'étranger et réalisant un séjour touristique en France.

Nuitées

Nombre total de nuits passées par les clients dans un établissement ; deux personnes séjournant trois nuits dans un hôtel comptent ainsi pour six nuitées de même que six personnes ne séjournant qu'une nuit.

Parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACEA)

Créé en août 2016, le PACEA est le nouveau cadre contractuel de l'accompagnement des jeunes par les missions locales. Il concerne tous les jeunes de 16 à 25 ans révolus.

Le PACEA est constitué de phases d'accompagnement successives qui peuvent s'enchaîner pour une durée maximale de 24 mois consécutifs.

En fonction de la situation et des besoins de l'intéressé, le bénéfice d'une allocation peut être accordé à un jeune intégrant un PACEA. Elle est destinée à soutenir ponctuellement la démarche d'insertion du jeune vers et dans l'emploi et l'autonomie. Le montant mensuel de l'allocation ne peut pas excéder le montant mensuel du revenu de solidarité active (RSA) hors forfait logement. Au 1^{er} avril 2018, cela correspond à un montant de 484,82 €.

Parcours emploi compétences (PEC)

Depuis janvier 2018, les contrats aidés sont transformés en parcours emploi compétences. Ceux-ci sont destinés aux publics les plus éloignés du marché du travail.

La mise en œuvre des parcours emploi compétences repose sur le triptyque emploi-formation-accompagnement : un emploi permettant de développer des compétences transférables, un accès facilité à la formation et un accompagnement tout au long du parcours tant par l'employeur que par le service public de l'emploi, avec pour objectif l'inclusion durable dans l'emploi des personnes les plus éloignées du marché du travail.

Le parcours emploi compétences est prescrit dans le cadre de CUI-CAE dans le secteur non marchand, et dans le cadre de CUI-CIE dans les DOM ou par les conseils départementaux sous certaines conditions (*voir définition du CUI-CIE*).

L'objectif de durée d'un parcours est de 12 mois et les conventions initiales ne peuvent être inférieures à 9 mois.

Dans le cadre du parcours emploi compétences, le montant de l'aide accordée aux employeurs, exprimé en pourcentage du Smic brut, pourra être modulé entre 30 % et 60 %, dans la limite des enveloppes financières. Le taux de prise en charge est fixé par arrêté du préfet de région.

Pôle emploi

Pôle emploi est un opérateur du service public de l'emploi. Il est issu de la fusion entre l'ANPE et le réseau des Assedic qui est devenue effective par la loi du 13 février 2008 relative à la réforme du service public de l'emploi. Il a pour mission d'accompagner tous les demandeurs d'emploi dans leur recherche jusqu'au placement, assurer le versement des allocations aux demandeurs indemnisés, aider les entreprises dans leurs recrutements et recouvrer les cotisations.

L'objectif était de créer un opérateur qui permette notamment aux demandeurs d'emploi d'avoir un seul interlocuteur pour la gestion des offres d'emploi et de leur allocation. Pôle emploi existe juridiquement depuis le 19 décembre 2008, date de la première réunion de son conseil d'administration.

Population active (BIT)

La population active dite « au sens du BIT » regroupe la population active occupée et les chômeurs ; ces deux concepts étant entendus selon les définitions du Bureau International du Travail (BIT).

Production récoltée (agriculture)

Le concept de production récoltée est issu de la « statistique agricole annuelle » produite par le service de la Statistique et de la Prospective (SSP) du ministère en charge de l'agriculture. Le rendement qui sert à calculer cette production est dit « en récolte », il exclut ainsi :

- les pertes sur le champ ;
- les pertes en cours de transfert jusqu'à la ferme ;
- les parties de produits inutilisables ;
- les produits fatals.

Reprise d'activité

Situation des personnes qui se portent à nouveau sur le marché du travail et s'inscrivent à Pôle emploi pour retrouver un emploi.

Résident (au sens du tourisme)

Personne résidant en France et réalisant un séjour touristique en France.

Secteur d'activité

Un secteur regroupe des entreprises de fabrication, de commerce ou de service qui ont la même activité principale (au regard de la nomenclature d'activité économique considérée). L'activité d'un secteur n'est donc pas tout à fait homogène et comprend des productions ou services secondaires qui relèveraient d'autres items de la nomenclature que celui du secteur considéré. Au contraire, une branche regroupe des unités de production homogènes.

Séjour

Les voyages se décomposent en « séjours » définis par le fait d'avoir passé au moins une nuit en lieu fixe. La durée des séjours est comptabilisée en nuitées.

Sit@del2

Sit@del2 est une base de données du système statistique public relative à la construction neuve de logements et de locaux non résidentiels. Cette base est alimentée par les informations des permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir et déclarations préalables. Sit@del2 est la continuité de Sitadel, prenant en compte les nouvelles variables des formulaires mis en place lors de réforme du droit des sols en octobre 2007.

Taux de chômage

Le taux de chômage est le pourcentage de chômeurs dans la population active (actifs occupés + chômeurs). On peut calculer un taux de chômage par âge en mettant en rapport les chômeurs d'une classe d'âge avec les actifs de cette classe d'âge. De la même manière, se calculent des taux de chômage par sexe, par professions et catégories socioprofessionnelles (PCS), par région, par nationalité, par niveau de diplôme.

Le territoire de comparaison nationale retenu est la France hors Mayotte.

Taux de chômage (BIT)

Le taux de chômage au sens du Bureau international du travail (BIT) est la proportion du nombre de chômeurs au sens du BIT dans la population active au sens du BIT.

Taux d'occupation (hôtellerie, hôtellerie de plein air)

Rapport entre le nombre de chambres (emplacements) occupés et le nombre de chambres (emplacements) offerts

par les hôtels et campings ouverts. Il diffère du taux d'utilisation qui rapporte le nombre de chambres (emplacements) occupés au nombre de chambres (emplacements) total des hôtels et campings, qu'ils soient ouverts ou fermés.

Tonne-kilomètre

Unité de mesure correspondant au transport d'une tonne sur une distance d'un kilomètre.

Transport de marchandises

Le transport de marchandises comprend tout mouvement de marchandises à bord d'un mode de transport quel qu'il soit : ferroviaire, routier, fluvial, maritime, aérien... Il se mesure en tonnes-kilomètres ou, sur un trajet donné en tonnes.

Transport de voyageurs

Le transport de voyageurs comprend tout mouvement de voyageurs à bord d'un mode de transport quel qu'il soit : ferroviaire, routier, maritime, aérien... Il se mesure en voyageurs-kilomètres ou, sur un trajet donné en nombre de voyageurs.

Coordination	Direction régionale de l'Insee Nouvelle-Aquitaine
Contribution	Banque de France Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (Draaf) Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (Dreal) Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (Direccte) Observatoire régional des transports Nouvelle-Aquitaine Pôle emploi
Directrice de la publication	Fabienne Le Hellaye
Rédacteur en chef	Anne Maurellet
Auteurs	Michèle Charpentier (Insee Nouvelle-Aquitaine) Samira Bensalah, Grégory Cluzes (Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine) Benoît Lussion (Direccte Nouvelle-Aquitaine) Didier Boucher (Insee Nouvelle-Aquitaine) Florence Mathio (Insee Nouvelle-Aquitaine) Valérie Marchais (Insee Nouvelle-Aquitaine) Rémi Dumas (Insee Nouvelle-Aquitaine) Yannick Portejoie, Patricia Millepied (Banque de France) Marie-France Marot, Catherine Hardy, Aurélie Trillaud (Draaf Nouvelle-Aquitaine) William Chateauxvieux, Christel Calas (Dreal Nouvelle-Aquitaine) Cindy Viard (ORT Nouvelle-Aquitaine) Sébastien Brumaud (Insee Nouvelle-Aquitaine)
Bureau de presse	Insee Nouvelle-Aquitaine : Violette Filipowski Tél : 05 57 95 03 89 / 06 73 64 22 91 Mel : medias-aquitaine@insee.fr
	© Insee 2019

Bilan économique 2018 L'économie néo-aquitaine retrouve des couleurs

En Nouvelle-Aquitaine, la croissance perdue en 2018, mais avec une moindre intensité, à l'image du PIB français qui augmente de 1,7 % après + 2,3 % en 2017.

L'essor des créations d'entreprises et le bon niveau d'activité de la plupart des secteurs économiques participent à la progression de l'emploi salarié, et notamment des emplois durables, favorisant ainsi le recul du chômage.

Conjoncture n° 18
Juin 2019

ISSN : 2492-699X

Insee Nouvelle-Aquitaine
5 rue Sainte-Catherine
BP 557
86020 Poitiers Cedex

Directrice de la publication :
Fabienne Le Hellaye

Rédacteur en chef :
Anne Maurellet

© Insee 2019



web